

Meilleurs vœux pour 2026

A l'occasion du nouvel an 2026, le Directeur général et l'ensemble du personnel du quotidien DK News, présentent aux lecteurs du journal et au peuple algérien, leurs meilleurs vœux, de santé, de bonheur et de prospérité.

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 31 décembre 2025 / 11 rajab 1447 - N° 3992 - 13^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Le député CHEBBAL ABDELLAH MADJID "ANTAR"

www.dknews.dz
e-mail: contact@dknews.dz

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ADRESSE UN DISCOURS
À LA NATION DEVANT LES DEUX CHAMBRES DU PARLEMENT

Président de la République: "nous ne renoncerons pas au caractère social de l'Etat"

P.3



P^R GHARNAOUT MERZAK AU FORUM DK NEWS

STRATÉGIES NATIONALES POUR LA LUTTE CONTRE LES MALADIES RESPIRATOIRES CHRONIQUES ET LA TUBERCULOSE EN ALGÉRIE

« Quand la science, la prévention et l'innovation médicale dessinent l'avenir de la santé respiratoire en Algérie »



Dans une atmosphère à la fois studieuse, solennelle et empreinte de responsabilité institutionnelle, le Forum de DK News a accueilli ce mardi dernier, le Pr Gharnaout Merzak, recteur de l'université des sciences de la santé d'Alger, président de la Société algérienne de pneumologie (SAP), président de la Ligue arabe des maladies respiratoires, pour une rencontre scientifique et médical en présence de l'invité d'honneur le Pr Mustapha Boubrit ex chef de service d'imagerie médical au CHU Beni Messous ainsi que le représentant de laboratoire FRATER-RAZES. Pp. 12-13

LA MINISTRE DU COMMERCE INTENSIFIE LA COORDINATION

Anticipation et vigilance en prévision du mois de Ramadhan

P.6

MANDAT AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Bendjama : "l'Algérie a accompli pleinement son devoir"

P.24

CONCLUSIONS DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Une volonté sincère d'instaurer les règles d'une pratique politique sérieuse et responsable (Partis politiques)

P.4

SANTÉ

BORDJ BOU ARRERIDJ
Près de 90 interventions chirurgicales programmées au profit d'enfants scolarisés

P.11

FOOTBALL

CAN-2025 (GR.E/3^E ET DERNIÈRE JOURNÉE)

GUINÉE ÉQUATORIALE - ALGÉRIE

Les "Verts" visent la passe de trois



P.22

CONSTANTINE
Ouverture prochaine d'un centre d'excellence national spécialisé en formation aux métiers du cinéma

P.16

BISKRA
Plus de 27 000 capsules de «Prégabaline» saisies par la Gendarmerie nationale

P.2

MOUDJAHIDINE

Batna : décès du Moudjahid Amar Ghebache

Le Moudjahid Amar Ghebache est décédé, lundi soir, au centre hospitalo-universitaire (CHU) de Batna, à l'âge de 97 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris mardi auprès de la direction des Moudjahidine et des Ayants-droit.

Né le 16 novembre 1928 à N'gaous, le défunt avait rejoint les maquis de la Révolution en 1957, participant à de nombreuses batailles et embuscades contre les forces coloniales françaises dans cette région de la Wilaya I historique.

Capturé par l'ennemi et emprisonné au début de l'année 1961, il fut libéré en octobre de la même année, selon la même source, qui a fait savoir que le corps du défunt sera inhumé mardi après-midi au cimetière de N'gaous.

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Abdellmalek Tacherif, a fait parvenir un message de condoléances à la famille du regretté Amar Ghebache dans lequel il a écrit, "avoir reçu avec une profonde tristesse et un immense chagrin la nouvelle du décès du Moudjahid Amar Ghebache, membre de l'Armée de la Protection civile".

"En cette douloureuse circonstance, je présente, en mon nom et au nom de tous les cadres et travailleurs du secteur des Moudjahidine, mes sincères condoléances et exprime mes plus profonds sentiments de sympathie à la famille du défunt et à tous les membres de la famille révolutionnaire", poursuit le texte.

TIZI-OUZOU

Plus de 283 millions de DA pour l'opération solidarité Ramadhan 2026



Un montant de 283,4 millions de DA a été mobilisé par les différents services concernés par l'organisation de l'opération solidarité Ramadhan 2026 à Tizi-Ouzou, a-t-on appris mardi auprès des services de la direction de wilaya de l'Action sociale et de la Solidarité (DASS). Ce montant global correspond aux fonds mobilisés par la wilaya et des communes, ainsi qu'à la contribution du ministère de la Solidarité nationale, estimée à 30 millions de DA, selon la même source. Pour cette année, et selon un bilan arrêté au 22 décembre, au total 32.858 familles à faible revenu ont été recensées et seront concernées par l'opération de solidarité.

A propos de l'allocation de solidarité de 10.000 DA destinée aux familles dont le revenu cumulé du couple ne dépassant pas le Salaire national minimum garanti (SNMG), la DASS a engagé les procédures nécessaires pour que le versement de cette allocation aux concernés soit effectué avant le prochain mois de Ramadhan.

NÂAMA

Saisie de plus de 195 kg de kif traité durant les trois derniers mois

Les services de la Sécurité de la wilaya de Naâma ont procédé, au cours des trois derniers mois de 2025, à la saisie de plus de 195 kg de drogues, notamment du kif traité, indique mardi un communiqué de ce corps sécuritaire.

Dans le cadre des efforts continus déployés par les services de la Sécurité nationale pour lutter contre le fléau de la drogue et le trafic illicite, les services opérationnels relevant de la sûreté de wilaya, à travers le service de la police judiciaire, ont également saisi 6 111 capsules de psychotropes, 197,44 g de drogues dures de type cocaïne, ainsi que 20,01 grammes de poudre d'ecstasy, ajoute le communiqué.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

37 morts et 1294 blessés en une semaine (Protection civile)



Trente-sept (37) personnes ont trouvé la mort et 1294 autres ont été blessées dans 1118 accidents de la circulation survenus entre les 21 et 27 décembre, dans plusieurs wilayas du pays, indique mardi, un bilan hebdomadaire de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bouira avec 3 morts et 48 blessés dans 32 accidents de la circulation, précise la même source.

Concernant les accidents liés aux intoxications au monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage et chauffe-eau, les secours de la Protection civile ont pris en charge 157 personnes incommodées par ce gaz, déplorant toutefois le décès de 7 personnes dans les wilayas de Tiaret, Laghouat, Oum El Bouaghi, Mila, Sidi Bel Abbès et Sétif.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont effectué 824 interventions pour l'extinction de 475 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (76 incendies), Blida (31) et Oran (29).

Durant la même période, 6798 interventions ont été effectuées pour le sauvetage de 512 personnes en situation de danger et l'exécution de 5850 opérations d'assistance diverses.

SKIKDA

Nouvelle opération pour parachever la réhabilitation des vieux bâtis



Le wali de Skikda, Saïd Akhrouf a annoncé mardi l'inscription d'une nouvelle opération pour parachever la réhabilitation des vieux bâtis restant sur l'avenue Didouche-Mourad du centre-ville du chef-lieu de wilaya.

Intervenant au cours des travaux de la 4ème session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), le chef de l'exécutif local, a précisé que ce projet lié à la sécurité des citoyens porte sur le parachèvement de la réhabilitation des immeubles restant sur cette avenue.

Le projet de réhabilitation des vieux bâtis de l'avenue Didouche-Mourad a porté dans sa première tranche sur 24 lots constitués de 127 immeubles totalisant 624 habitations et 350 locaux commerciaux.

Dans le cadre du parachèvement des travaux de réhabilitation restant sur la même avenue, une nouvelle demande d'inscription d'une opération supplémentaire de 18 lots incluant 100 immeubles renfermant 448 habitations et de 290 locaux commerciaux a été soumise, a-t-on indiqué.

La session de l'assemblée populaire de wilaya a abordé les projets de réhabilitation du vieux bâti et d'amélioration urbaine à travers les communes de la wilaya.

Horaire des prières

	Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
Alger	06h27	12h51	15h24	17h41	19h08
Oran	07*	06*	08*	07*	11*
Annaba	07*	06*	08*	07*	11*
Béjaïa	07*	06*	08*	07*	11*
Tamanrasset	07*	06*	08*	07*	11*

MÉTÉO

	16°	07°
Alger		
Oran		
Annaba		
Béjaïa		
Tamanrasset		

BISKRA

Plus de 27 000 capsules de « Prégabaline » saisies par la Gendarmerie nationale

Dans le cadre de la lutte implacable contre toutes les formes de criminalité, notamment le trafic de drogues et de substances psychotropes, les éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Biskra ont réalisé un important coup de filet, ayant permis la saisie de plus de 27 000 comprimés de psychotropes et l'arrestation de six (6) individus impliqués dans ces activités criminelles.

Cette opération qualitative s'inscrit dans la continuité des efforts déployés par la Gendarmerie nationale pour endiguer la prolifération des réseaux spécialisés dans la commercialisation des substances interdites à travers le territoire de compétence.

La première intervention a été déclenchée suite à des informations fiables parvenues aux services de la Gendarmerie nationale d'Oumache, faisant état d'une tentative de transfert d'une importante cargaison de comprimés hallucinogènes à bord d'un véhicule touristique.

Aussitôt, un dispositif sécuritaire a été mis en place, incluant des points de contrôle et de fouille sur la RN 03 reliant les vilayats de Biskra et d'El-M'Ghaira.

L'opération s'est soldée par l'interception du véhicule ciblé et la découverte, après une fouille minutieuse, de 24 000 capsules de « Prégabaline » 300 mg, de fabrication étrangère, dissimulées avec un soin extrême.

Le mis en cause a été immédiatement arrêté et conduit au siège de la brigade de gendarmerie nationale pour approfondissement de l'enquête.

Dans le même contexte, les éléments de la Brigade de sécurité et d'investigation de la Gendarmerie nationale de Biskra, en coordination avec la brigade territoriale d'Oumache, ont mené deux autres opérations distinctes, fondées sur des renseignements précis, ayant abouti à la saisie de quantités supplémentaires de psychotropes et à l'arrestation d'autres suspects.

Le bilan global fait état de la saisie de plus de 27 000 comprimés de « Prégabaline » 300 mg, de deux (2) véhicules touristiques et de six (6) téléphones mobiles, ainsi que de l'arrestation de six (6) individus âgés entre 22 à 40 ans.

AM

BOUMERDES

La Gendarmerie nationale démantèle un réseau structuré : Plus de 40 000 capsules de psychotropes interceptées

La Gendarmerie nationale de la wilaya de Boumerdes poursuit sa lutte résolue contre le crime organisé.

Une opération de grande envergure menée par la Section de recherche et d'investigation relevant du groupement territorial a permis le démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic illicite de substances psychotropes et la saisie de plus de 40 000 capsules de « Prégabaline ».

L'affaire trouve son origine dans des renseignements confirmés signalant le recours par certaines organisations criminelles à de nouvelles méthodes de dissimulation, notamment l'acheminement des produits prohibés via des sociétés de livraison express agrées, sous couvert de colis commerciaux ordinaires.

Face à cette menace, les services compétents ont déclenché une vaste enquête basée sur le renforcement du renseignement opérationnel et une coordination étroite avec les responsables des entreprises de transport rapide opérant dans la wilaya de Boumerdes.

Un dispositif de vigilance accru a ainsi été mis en place afin de contrôler systématiquement les colis entrants et sortants, avec signalement immédiat de toute cargaison suspecte.

Ces investigations ont abouti à l'interception de quatre (4) colis suspects, en provenance de la wilaya d'Ouarzazate, au niveau d'un bureau de livraison express.

Les colis, soigneusement scellés et habilement dissimulés, contenaient une importante quantité de psychotropes.

AM

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ADRESSE UN DISCOURS À LA NATION DEVANT LES DEUX CHAMBRES DU PARLEMENT

Le président de la République réaffirme son attachement au dialogue politique avec les partis

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé, hier, son attachement au dialogue politique avec les partis, conformément aux engagements qu'il a pris.

"Nous nous sommes engagés à nous adresser, à travers vous, au vaste peuple algérien, partant de la volonté politique de concrétiser rigoureusement les engagements pris, depuis que le peuple m'a honoré de sa confiance", a dit le président de la République dans un discours à la Nation, prononcé devant les deux chambres du Parlement réunies au Palais des Nations, Club des Pins (Alger). "Depuis cette tribune, je me suis engagé à mener un dialogue politique avec les partis. Je demeure attaché à ce dialogue, comme je l'ai expliqué aux responsables de parti



que j'ai reçus", a ajouté le président de la République, précisant que ce dialogue sera entamé "dès que le Par-

lement aura adopté la loi sur les partis". Après avoir souligné que ce dialogue sera "constructif", le président

de la République a affirmé son engagement à "appliquer tout ce qui sera convenu avec les partis".

Président de la République: "nous ne renoncerons pas au caractère social de l'Etat"

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué, mardi, que l'Algérie ne renoncera pas au caractère social de l'Etat, par fidélité à la Déclaration du 1er Novembre 1954.

"L'Algérie est un Etat social et nous ne renoncerons pas à cette voie", a dit le président de la République dans un discours à la Nation devant les deux chambres du Parlement au Palais des Nations, réaffirmant la fidélité

de l'Etat algérien à la Déclaration du 1er Novembre 1954.

Il a, dans ce sens, rappelé les sacrifices consentis par les vaillants martyrs, qui ont jeté les bases de cette Déclaration et qui ont pris les armes pour libérer la patrie et "restaurer l'Etat social et démocratique dans le cadre de nos principes islamiques".

"Nous maintiendrons l'aide sociale au profit des ci-

toyens, car c'est leur droit", a affirmé le président de la République.

Rappelant, à ce titre, les différentes décisions prises et les programmes réalisés dans des secteurs comme l'habitat, l'enseignement et la santé, le président de la République a fait remarquer qu'"aucun Etat au monde ne possède une politique sociale semblable à celle de l'Algérie".

Le président de la République quitte le Palais des Nations après avoir adressé un discours à la Nation devant le Parlement

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a quitté, mardi, le Palais des Nations (Alger), après avoir adressé un discours à la Nation devant les deux chambres du Parlement.

Dans son discours à la Nation, le président de la République a évoqué les résultats des réformes engagées dans différents domaines, réaffirmant l'attachement de l'Etat à son caractère social,

par fidélité à la Déclaration du 1er Novembre 1954 et aux sacrifices des valeureux martyrs.

Le président de la République a également réitéré l'attachement de l'Algérie

à ses positions diplomatiques constantes, notamment en soutien aux causes justes dans le monde, en tête desquelles les causes palestinienne et sahraouie.

CONCLUSIONS DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES Une volonté sincère d'instaurer les règles d'une pratique politique sérieuse et responsable (Partis politiques)

Plusieurs partis politiques ont considéré que les conclusions de la réunion du Conseil des ministres, tenue dimanche sous la présidence du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, notamment l'adoption du projet de loi organique relatif aux partis politiques, reflétaient une volonté politique sincère d'instaurer les bases d'une pratique politique sérieuse et responsable.

Le parti du Front de libération nationale (FLN) a indiqué, dans un communiqué, que l'adoption de ce projet de loi "consacre, une nouvelle fois, la volonté politique sincère de bâtir un Etat fort de ses institutions, constant dans ses choix, un Etat victorieux au service de la patrie et du citoyen".

Il considère que cette adoption "est une étape charnière et qualitative dans le processus de relance du paysage politique national, sur des fondements d'intégrité, de transparence, de rigueur et de responsabilité, ce qui permettra de mettre définitivement un terme à toutes les pratiques intrusives et d'instaurer une concurrence politique loyale à même de rétablir la confiance en l'action partisane et de renforcer le front interne".

Dans le même sillage, le Mouvement El Bina a salué les conclusions de cette réunion, notamment le projet de loi relatif aux partis politiques, étant "un nouvel actus pour l'action partisane en Algérie, à même de

contribuer à l'ancrage de la démocratie véritable telle qu'énoncée dans la Déclaration du 1er Novembre et que le président de la République s'est engagé à parachever".

Pour le parti, la décision du président de la République de revoir les amendements relatifs à la loi sur le régime électoral est à même de garantir "un traitement approprié de ce genre de textes qui requièrent une approche globale qui va au-delà de l'aspect administratif et tient compte des aspects politiques et juridiques", en vue d'"instaurer la sécurité juridique, renforcer le consensus national et bâti la confiance".

De son côté, le Front El Moustakbal, a affirmé que les décisions stratégiques issues de la réunion du Conseil des ministres reflètent "la vision politique de l'Etat algérien et sa détermination à poursuivre le processus de réforme profonde et à consolider les fondements d'un Etat fort".

En effet, l'approbation du projet de loi relatif aux partis politiques, après validation des amendements proposés, demandés par les formations politiques, marque "une étape qualitative vers la consécration d'une pratique politique noble, fondée sur l'intégrité, la transparence et la responsabilité, et mettant l'action partisane à l'abri de toute dérive", a soutenu le parti. Ce texte, ajoute-t-il, "jette les bases d'une nouvelle ère" de même qu'il "ouvre des perspectives de participation

aux compétences nationales et aux jeunes, afin de renforcer la confiance entre le citoyen et les formations politiques", une démarche qui est à même de "renforcer le front interne et de préserver la stabilité du pays et ses intérêts suprêmes".

Le parti Tajamou Amel El-Djazaïr (TAJ), a salué l'adoption du projet de loi sur les partis politiques, le qualifiant d'"étape législative importante dans le renforcement de la pratique démocratique", ce qui est à même de consolider la crédibilité de l'action politique en Algérie et de renforcer la confiance du citoyen pour une pratique politique véritable répondant à ses aspirations.

Le parti a réitéré son appel à une participation active des formations politiques lors de la phase d'application du texte de loi, afin de consacrer l'esprit de réforme qu'incarnent les amendements prévus, notant, par ailleurs, sa totale adhésion au processus de réformes engagées par le président de la République, pour des institutions fortes et efficaces reflétant la volonté du peuple".

De son côté, le parti El Karama a indiqué avoir suivi avec un grand intérêt les conclusions du Conseil des ministres, notamment l'approbation du projet de loi organique relatif aux partis politiques, lequel permettra de promouvoir le paysage et la pratique politiques.

APS

COMMUNAUTÉ NATIONALE À L'ÉTRANGER L'Algérie prolonge les mesures de facilitation

Le ministère des Affaires étrangères a annoncé la prolongation, jusqu'au 31 décembre 2026, du dispositif exceptionnel facilitant l'entrée et la sortie du territoire national au profit des membres de la communauté nationale établie à l'étranger, titulaires de passeports étrangers en cours de validité.

Cette décision intervient en application des hautes instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et traduit la volonté constante des autorités publiques de répondre aux préoccupations des Algériens établis à l'étranger, notamment en matière de simplification des procédures administratives et de renforcement du lien avec la mère patrie.

Selon le communiqué du ministère, les bénéficiaires de ce dispositif pourront continuer à entrer et sortir du territoire national sans visa, à condition de présenter un passeport étranger valide accompagné d'un passeport national biométrique ou d'une carte nationale d'identité biométrique, même expirés, sous réserve d'utiliser les mêmes documents à l'entrée et à la sortie.

Cette mesure exceptionnelle vise à faciliter les déplacements, à encourager les visites familiales et à renforcer les liens économiques, culturels et sociaux entre l'Algérie et sa communauté à l'étranger.

Elle s'inscrit dans une approche inclusive et pragmatique, tenant compte des réalités vécues par les Algériens de la diaspora.

La prolongation de ce dispositif témoigne de l'at-



tention particulière accordée par les plus hautes autorités du pays à la communauté nationale à l'étranger, considérée comme un acteur essentiel du développement national et un pont stratégique entre l'Algérie et le reste du monde.

A.M

LANCEMENT D'UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE POUR LES BIENS RÉCUPÉRÉS **Un pas décisif vers la transparence et la bonne gouvernance**

Le ministre de l'Industrie, M. Yahia Bachir, a présidé à Alger la cérémonie officielle de lancement d'une plateforme numérique dédiée au suivi des biens récupérés, marquant une étape importante dans le processus de modernisation de l'administration publique et de renforcement de la transparence.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à promouvoir la numérisation, améliorer la gouvernance publique et optimiser les mécanismes de suivi et de coordination entre les différents secteurs concernés par la gestion des biens récupérés.

La nouvelle plateforme permettra un suivi en temps réel, précis et unifié de la situation des biens récupérés, garantissant ainsi une meilleure traçabilité, une exploitation optimale des ressources et une harmonisation des règles de traitement.

À cet effet, la responsable de l'Inspection générale du ministère de l'Industrie a été chargée de superviser l'activation et le fonctionnement de cet outil numérique stratégique.

Lors de son allocution, le ministre a réaffirmé l'engagement du ministère à ancrer les principes de bonne gouvernance, de transparence et d'efficacité administrative. Il a souligné que la transformation numérique constitue un choix stratégique incontournable pour améliorer la performance des institutions publiques et renforcer la confiance des citoyens.

Cette plateforme s'inscrit dans une dynamique plus large de réforme de l'administration, visant à rationaliser la gestion des biens publics, à prévenir toute forme de mauvaise gestion et à assurer une coordination efficiente entre les différents acteurs institutionnels.

A.M.

Medjahed : "l'élaboration de la loi criminalisant la colonisation française en Algérie est un devoir"

Le Directeur général de l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), M. Abdelaziz Medjahed a estimé, lundi à Alger, que l'élaboration d'une loi criminalisant la colonisation française en Algérie était un devoir, soulignant la nécessité de renforcer la vigilance et la conscience des citoyens afin de relever les défis.

Invité du Forum de la Chaîne 1 de la Radio algérienne en compagnie du membre du Conseil de la nation, Mohamed Amroune, M. Medjahed a déclaré que "l'élaboration de la loi criminalisant la colonisation française en Algérie était un devoir impérieux, d'autant plus que l'Algérie est considérée comme le symbole de la libération de l'Afrique du Joug du colonialisme direct et indirect", mettant en garde les jeunes, en particulier, contre "les plans des partisans de l'Organisation

de l'armée secrète (OAS) au sein de certains cercles politiques de la rive Nord de la Méditerranée".

Après avoir salué "le ralliement et l'adhésion du peuple algérien aux principes et aux valeurs immuables", M. Medjahed a loué le rôle de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la mise en échec de toutes les tentatives hostiles, notamment sur les frontières, insistant sur la nécessité "de renforcer la vigilance et la conscience des citoyens pour faire face à tous les plans ennemis et relever les défis".

Il a aussi affirmé que l'Algérie "demeure vigile face à ces tendances, à travers le renforcement de son front interne et la mobilisation du peuple autour de son Armée", rappelant que "la véritable citoyenneté repose sur l'accomplissement des devoirs".

A cette occasion, M. Medjahed a salué les conclu-

sions du Conseil des ministres, tenu dimanche sous la présidence du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, soulignant que les amendements apportés au projet de loi organique relatif aux partis politiques ont pour but d'amener ces formations à assumer pleinement les rôles qui leur sont dévolus, notamment en ce qui concerne l'encaissement de la société et son orientation dans le cadre de la démocratie participative, et d'instaurer une concurrence politique loyale et transparente.

De son côté, M. Amroune a indiqué que la loi sur la criminalisation du colonialisme constitue "un indicateur positif" du degré de conscience du peuple algérien, d'autant que la colonisation française est un crime d'Etat imprescriptible, en dépit des tentatives de la partie française de se soustraire à ses responsabi-

lités historiques. Il a affirmé, dans ce sens, que ce texte consacre une justice historique et constitue un jalon essentiel pour l'élaboration d'une loi africaine criminalisant la colonisation, ouvrant ainsi la reddition de comptes sur les phénomènes coloniaux à travers le monde.

M. Amroune a également relevé que cette loi protège la mémoire de la Nation, place la communauté internationale devant ses responsabilités historiques et barre la route à toute tentative de falsification des faits ou de déni des conséquences juridiques et morales du colonialisme. Il a salué, à cette occasion, le travail colossal

accompli par l'Algérie en faveur des causes justes dans le monde sans distinction aucune, ainsi que "le retour en force" de la diplomatie algérienne sur les plans régional et international.

Zeghidi : "la loi criminalisant la colonisation française en Algérie vient renforcer la protection de la mémoire nationale"

Le coordinateur de la Commission algérienne Histoire et Mémoire, Mohamed Lahcen Zeghidi, a mis en avant, mardi à Alger, l'importance de la loi criminalisant la colonisation française en Algérie, qui vient renforcer la protection de la mémoire nationale érigée en priorité par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre de ses engagements.

Lors d'une conférence organisée par l'association "Mechaal Echahid" au forum du quotidien El Moudjahid, sous le thème "La résistance et la Révolution nationale dans l'extrême Sud algérien", M. Zeghidi a affirmé que le texte de cette loi constitue "une revendication popu-

laire" et "une avancée historique" réalisée grâce à la volonté du président de la République, pour le renforcement de la protection de la mémoire nationale.

Il a précisé que l'adoption de ce texte par les représentants du peuple se veut à la fois "un gage de fidélité et de reconnaissance envers les chouhada et les moudjahidines ayant enduré les affres d'un colonialisme brutal", et "un message fort" pour la France coloniale, rappelant que "la mémoire du peuple algérien est inaliénable et non négociable".

A cette occasion, M. Zeghidi a présenté un exposé mettant en lumière les principales étapes de la résistance populaire et de la Révolution

nationale dans le sud du pays, et ses artisans qui ont mis en échec les tentatives du colonisateur français de diviser le pays, avant de passer en revue le rôle des résistances populaires qui ont incarné la résilience des populations du Sud face à l'invasion de l'armée coloniale au début du XXe siècle. De son côté, M. Ben Abderrahmane Ibrahim, petit-fils du chahid Cheikh Amoud Ben Mokhtar, a salué l'organisation de cette conférence historique au vu de son importance, tandis que M. Mohamed Ag Akhamouk, fils du défunt moudjahid Hadj Moussa Ag Akhamouk, a apporté un témoignage vivant sur le parcours militant de son père.

APS

MILA**Lancement de projets de raccordement de 5 mechtas au réseau de gaz naturel à Terrai-Baïnan**

La direction de distribution de Mila, relevant du groupe Sonelgaz, a lancé des travaux de raccordement au gaz naturel de 5 agglomérations secondaires situées dans les communes de la daïra de Terrai-Baïnan, a-t-on appris, mardi, auprès de cette direction.

Le responsable de la communication, Redha Fergani, a expliqué que ces projets, récemment lancés, visent à acheminer le gaz naturel vers Dar El Hamra Essoufia et Mechra, dans la commune de Terrai-Baïnan, Koubâa et Ain El-Hamra (commune d'Amira-Arrès), et Boudaoud (commune de Tessala Lemtai).

Pas moins de 1.026 foyers sont ciblés par cette opération de mise en gaz financée au titre de programmes de l'Etat destinés à améliorer les conditions de vie des populations rurales, a ajouté M. Fergani, précisant qu'un réseau de distribution de 90 km sera réalisé en vue de ces raccordements.

La même source a également fait savoir qu'au cours du 1er trimestre de 2026, des travaux seront lancés pour raccorder 3.507 autres foyers au réseau du gaz naturel dans les communes de Terrai-Baïnan et de Tessala Lemtai.

TÉBESSA
La wilaya bénéficie d'un important programme de LPL, d'aides à l'habitat rural et dans des lotissements sociaux

La wilaya de Tébessa a bénéficié d'un programme de 300 logements public locatif (LPL), de 300 aides à l'habitat rural et de 479 aides pour la réalisation d'habitations individuelles dans des lotissements sociaux, a-t-on appris, mardi, auprès de services de la wilaya. Le choix des terrains où les habitations prévues dans ce cadre seront implantées, sera effectué "au début de l'année 2026", selon la même source qui a ajouté que les services compétents s'emploient à étudier les demandes avant de déterminer les sites et les communes qui bénéficieront de cette première tranche, "en attendant de bénéficier de tranches supplémentaires au cours de l'année prochaine".

Par ailleurs, 3.550 logements de la formule location-vente ont été inscrits au bénéfice de la wilaya de Tébessa au titre du programme AADL 3, la 1ère pierre de 1.000 parmi ces unités ayant été posée dans la commune de Boulhaf-Dir, tandis que le reste du projet sera "bientôt" implanté au nouveau pôle urbain d'El Aânbâ, au chef-lieu de wilaya, a-t-on affirmé de même source. Pas moins de 8.700 logements relevant des différentes formules d'habitat sont actuellement en chantier dans différentes communes de la wilaya où les travaux avancent sur un rythme "soutenu" pour être livrés dans les délais contractuellement impartis, a-t-on encore fait savoir à la wilaya.

BOUIRA**Lancement début 2026 du projet de réalisation de 300 nouveaux logements AADL3**

Un projet de réalisation de 300 nouveaux logements (formule location vente - AADL3), sera lancé à Bouira au début de l'année 2026, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya.

Cette annonce a été faite lors d'une rencontre entre la wali de Bouira, Mme Houria Aggoune, et les représentants des différents secteurs concernés, afin de choisir les assiettes foncières pouvant abriter ces nouveaux logements.

Il s'agit du deuxième quota attribué à la

BECHAR**Plusieurs projets de développement en voie d'achèvement dans la commune d'El Ouata**

Plusieurs projets et opérations de développement visant à consolider les conditions de vie des habitants de la commune d'El Ouata (Bechar) sont en cours d'achèvement, dans le but de renforcer les infrastructures de cette collectivité située à 50 km au sud du chef-lieu de la wilaya, a-t-on appris, hier, auprès des services de la wilaya.

Ces projets, réalisés dans le cadre des différents programmes publics de développement communal et sectoriel (PCD-PSD) pour le renforcement des capacités de cette collectivité, comprennent notamment des travaux d'aménagement et de modernisation de l'école primaire "Aïssa Benâissa Amas", située au chef-lieu de la commune.

Les travaux au sein de cet établissement scolaire, d'une capacité de 250 élèves, sont en voie de finalisation afin d'améliorer les conditions pédagogiques des élèves, ainsi que les conditions de travail des enseignants affectés à cette école du premier palier de l'enseignement, a-t-on précisé.

Dans le domaine de l'alimentation en eau potable (AEP), le ksar d'El Bayadha, relevant de la même commune, a bénéficié de la réalisation d'un château d'eau



d'une capacité de 500 mètres cubes, a-t-on indiqué.

Cet ouvrage hydraulique, actuellement en phase d'achèvement, vise à garantir un approvisionnement régulier en eau potable aux habitants du ksar, selon la même source. Par ailleurs, une opération d'aménagement urbain touchant ce même ksar est également sur le point d'être finalisée, a-t-on signalé. Une autre opération

en cours de réalisation concerne la mise en place des réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement dans un nouveau lotissement de 200 parcelles à bâti, dans le cadre de l'autoconstruction, au chef-lieu de la commune.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale visant à renforcer l'accès des populations aux réseaux publics, dans le but

d'améliorer leurs conditions de vie, a-t-on expliqué.

En matière d'infrastructures postales et de télécommunications, la commune bénéficiera, prochainement, de la réception d'un nouveau bureau de poste, ainsi que d'un point de présence de l'entreprise publique Algérie Télécom.

Ces nouvelles structures, qui seront mises en service dès le premier trimestre 2026, ont pour objectif de renforcer et d'améliorer les prestations des services postaux et de télécommunications dans la même collectivité, a-t-on ajouté.

Enfin, dans le cadre des mêmes programmes publics de développement, la commune verra la concrétisation d'un abattoir communal répondant aux normes nationales d'hygiène et de sécurité pour l'abattage des différentes espèces de cheptel, selon la même source.

EL-BAYADH**Raccordement de six groupements d'habitat rural au réseau du gaz naturel en 2025**

Six groupements d'habitat rural dans la wilaya d'El Bayadh ont été raccordés, durant l'année 2025, au réseau de distribution de gaz naturel, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz (Sonegaz).

Cette opération de développement, inscrite dans le cadre du programme complémentaire destiné aux zones d'ombre, a permis le raccordement de six villages au réseau de gaz naturel. Il s'agit des villages de Châaba El Baïda et Lighen, dans la commune de Stitene, du village de Diar El Hassiane dans la commune de Sidi Teïfour, du village d'Oum El Jeraïba dans la commune de Boualem, du village El Farâa dans la commune de Bézina, ainsi que du village El Khodr

dans la commune d'El Mahara. Cette opération a permis le raccordement de plus de 720 foyers répartis à travers les regroupements concernés. La longueur totale du réseau de distribution réalisé a dépassé les 30 km, tandis que celle du réseau de transport a excédé les 50 km.

Dans le même contexte, les travaux de raccordement du village de Barmadj El Maï, dans la commune d'El Kheither, au réseau de gaz naturel se poursuivent dans le cadre du même programme de développement. Plus de 100 foyers devraient bénéficier de ce raccordement à cette ressource vitale. Le taux d'avancement des travaux a atteint 100 pour cent, et la réception du projet est prévue prochainement. La longueur du réseau de distribution réalisé est estimée à environ

3 km, tandis que celle du réseau de transport dépasse les 16 km.

Pour rappel, dans le cadre du même programme destiné aux populations des zones rurales et enclavées, une opération similaire avait été achevée, auparavant portant sur le raccordement de 10 zones isolées au réseau de gaz naturel. Plus de 1.150 habitations en ont bénéficié, répartis à travers les zones rurales et les villages de Mekther, Ouafek et Mouayelha au chef-lieu de la wilaya, ainsi que Sidi Ahmed Belabbes, Tassina et Chahid Slimani dans la commune de Boualem, Benhadjams dans la commune d'El Maharra, Oued El Hadjel dans la commune de Stitene, ainsi que El Moughsel et Etoualil dans la commune d'El Kerakda.

MÉDÉA**Plusieurs projets de développement en cours de réalisation à El-Omaria**

Plusieurs projets de développement dans les secteurs de l'éducation et de l'habitat sont en cours de réalisation ou d'achèvement au niveau de la commune d'El-Omaria, est de Médéa, a-t-on appris, mardi, auprès des

services de la wilaya. Selon la même source, trois établissements éducatifs des cycles primaire, moyen et secondaire, sont en chantier au sein du pôle urbain de la commune d'El-Omaria dans le cadre de l'aménagement

des cités d'habitation intégrée. Il s'agit d'un groupe scolaire affichant un taux d'avancement de 70%, un collège pour le cycle moyen, avec un taux d'avancement des travaux de l'ordre de 40%, ainsi qu'un lycée dont les travaux avoisinent les 15%, a fait savoir la même source.

Le pôle urbain d'El-Omaria abritera, à partir de l'année 2026, un nouveau siège de sûreté, une polyclinique et un groupe scolaire à la valeur de ce même plan d'aménagement des cités intégrées, a-t-on souligné.

En matière d'habitat, la commune d'El-Omaria accueille les projets de construction de 130 logements publics locatifs (LPL) dont le taux d'exécution oscille entre 12 et 80 %, en plus

d'un quota de 100 logements promotionnels aidés (LPA) qui affichent un taux d'avancement de 5%, a-t-on précisé.

Des instructions ont été données par le wali, Djillali Doumi, lors d'une récente visite d'inspection à ces chantiers, pour accélérer la réalisation de ces infrastructures en vue de leur livraison dans les délais impartis, ont indiqué les mêmes services.

La commune a bénéficié, au cours de l'année 2024, d'une salle omnisports destinée à accompagner les clubs sportifs locaux et encourager la pratique des activités physiques, en sus de la réalisation de dizaines de logements qui ont été distribués à leurs bénéficiaires, a-t-on conclu.

TOUGGOURT

L'AAPI mobilisée pour transformer le potentiel régional en valeur économique durable

La nécessité de renforcer la coordination entre les différents acteurs économiques afin de promouvoir l'investissement productif a été au cœur des interventions lors d'une journée d'information organisée à Touggourt, consacrée à « la réalité et aux perspectives de l'investissement dans la wilaya ».

Cette rencontre a été présidée par le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), M. Omar Rekkache, en présence des walis d'Ouargla, d'El-Meghaier et d'El-Oued.

S'exprimant à l'ouverture de cette rencontre, en compagnie du wali de Touggourt, M. Othmane Abdelaziz, le DG de l'AAPI a insisté sur l'importance d'une coordination étroite entre l'agence, les autorités locales et les investisseurs, condition essentielle, selon lui, pour améliorer le climat des affaires et lever les obstacles entravant la concrétisation des projets d'investissement.

M. Rekkache a souligné que les indicateurs relatifs à la mise en œuvre des projets validés par les guichets uniques de l'AAPI sont encourageants, révélant une dynamique positive sur le terrain.

Sur un total de 9.029 projets d'investissement enregistrés, plus de 4.900 projets sont déjà entrés en phase de réalisation, témoi-

gnant de l'efficacité des réformes engagées et de la confiance croissante des investisseurs.

Le responsable a réaffirmé l'engagement de l'AAPI à accompagner les promoteurs et porteurs de projets, notamment à travers la facilitation de l'accès au foncier industriel et au financement bancaire.

Cette démarche vise à soutenir les investissements à forte valeur ajoutée et à encourager la création de richesses et d'emplois durables.

Dans ce contexte, il a rappelé que l'AAPI joue un rôle stratégique dans la gestion du portefeuille national d'investissements, conformément à une vision économique durable fondée sur la transformation du potentiel local en valeur ajoutée concrète, en parfaite cohérence avec les orientations définies par le président de la République.

Les opérateurs économiques présents ont, de leur côté, profité de cette rencontre pour exprimer

leurs préoccupations liées aux contraintes administratives, aux défis logistiques et aux perspectives de développement de l'investissement dans la région.

Des échanges constructifs ont permis d'ouvrir le débat sur les solutions à même de renforcer l'attractivité économique de Touggourt et des wilayas avoisinantes.

En marge de cette journée, M. Rekkache a procédé, en coordination avec les autorités locales, au lancement de plusieurs projets structurants, dont une usine de fabrication de pneumatiques pour véhicules légers et lourds, issue d'un partenariat algéro-chinois.

Dotée d'une capacité de production annuelle estimée à 5 millions d'unités, cette infrastructure industrielle générera, à terme, plus de 1.720 emplois directs, illustrant concrètement l'impact attendu de l'investissement productif sur le développement régional et national.

A. M.

LE SALON DES PRODUITS ALGÉRIENS CONFIRME SON RÔLE STRATÉGIQUE

Une dynamique commerciale prometteuse tournée vers l'Afrique

La wilaya de Tamanrasset s'impose, une nouvelle fois, comme un carrefour stratégique du commerce extérieur algérien, à la faveur de la poursuite des activités du Salon des produits algériens destinés à l'exportation, qui connaît une dynamique commerciale notable et un engouement croissant des opérateurs économiques et des professionnels du secteur.

Placée sous le slogan évocateur « Tamanrasset, porte d'exportation vers les pays d'Afrique centrale », cette manifestation économique enregistre une affluence remarquable, témoignant de l'intérêt grandissant pour le produit national et de sa capacité à s'imposer sur les marchés africains.

Selon le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, le salon constitue un véritable levier pour la valorisation de la production nationale hors hydrocarbures.

L'événement offre un espace privilégié pour mettre en avant la diversité, la qualité et la compétitivité des produits algériens, tout en favorisant l'exploration de nouvelles opportunités de partenariat et de coopération commerciale.

Des rencontres professionnelles directes entre exposants et visiteurs permettent d'établir des contacts concrets, d'échanger des expertises et de poser les bases de futurs accords commerciaux.

Le salon met également en lumière le rôle stratégique de la wilaya de Tamanrasset en tant que plate-forme logistique et commerciale incontournable vers les marchés d'Afrique centrale et subsaharienne.

Cette orientation s'inscrit pleinement dans la stratégie nationale visant la diversification de l'économie, la promotion des exportations hors hydrocarbures et le renforcement de la présence économique de l'Algérie sur le continent africain.

Ouvert le 26 décembre, le salon, qui se clôturera le 30 décembre, a réuni plus de 100 exposants issus de différents secteurs de production.

Il illustre la volonté des pouvoirs publics d'accompagner les entreprises nationales dans leur démarche d'internationalisation et de consolider la place de l'Algérie en tant qu'acteur économique régional crédible et compétitif.

A. M.

LA MINISTRE DU COMMERCE INTENSIFIE LA COORDINATION Anticipation et vigilance en prévision du mois de Ramadhan

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Mme Amel Abdellatif, a présidé à Alger une importante réunion de coordination consacrée à l'évaluation de la situation du marché national et à l'examen des préparatifs en prévision du mois de Ramadhan, notamment dans les wilayas du centre du pays.

Cette rencontre a rassemblé les directeurs régionaux du commerce d'Alger et de Blida, ainsi que les directeurs des wilayas concernées, dont Alger, Tipaza, Boumerdès, Blida, Médéa, Djelfa, Aïn Defla, Tizi Ouzou, Bouira, Aïn Oussara et Messaad.

L'objectif principal était de dresser un état des lieux précis de

la disponibilité des produits de large consommation et d'anticiper toute perturbation éventuelle du marché.

Lors de son intervention, la ministre a insisté sur l'importance de l'ouverture des marchés de proximité, considérés comme un outil essentiel pour rapprocher les produits des citoyens et garantir leur disponibilité à des prix raisonnables, particulièrement durant les périodes de forte consommation.

Elle a souligné que ces marchés contribuent à la régulation de l'offre, à la lutte contre la spéculation et à la protection du pouvoir d'achat.

Mme Abdellatif a également appelé à renforcer la coordination

sur le terrain entre les différents secteurs ministériels concernés, tout en poursuivant une action proactive basée sur la prévention, le suivi et le contrôle rigoureux.

Elle a insisté sur la nécessité d'une vigilance permanente et d'une intervention rapide afin de corriger tout dysfonctionnement susceptible d'affecter l'équilibre du marché.

Cette réunion s'inscrit dans une démarche globale visant à assurer le bon fonctionnement des circuits de distribution, à stabiliser les prix et à garantir un approvisionnement régulier du marché national, dans un climat de transparence et de responsabilité.

A. M.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE Réunion au ministère de l'Industrie pharmaceutique avec une délégation du CREA



Une réunion s'est tenue, hier, au ministère de l'Industrie pharmaceutique avec une délégation du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), composée d'un groupe d'opérateurs pharmaceutiques et conduite par M. Abdelouahed Kerrar, vice-président du Conseil, indique un communiqué du ministère.

Présidée par le secrétaire général du ministre de l'Industrie pharmaceutique, M. Khaled Dahane, cette réunion a été consacrée à la présentation du bilan des réformes mises en œuvre et des facilitations accordées aux opérateurs économiques et à l'examen des mécanismes d'approvisionnement du marché national en médicaments, ajoute la même source.

Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre du "renforcement de la concertation et de la coordination avec les acteurs économiques du domaine de l'industrie pharmaceutique", a été l'occasion pour les deux parties de réitérer leur "engagement à poursuivre le dialogue et la coordination permanente, au mieux des intérêts du secteur, et en vue de consacrer un partenariat efficace entre l'administration et les opérateurs économiques et de contribuer au développement d'une industrie pharmaceutique nationale forte et compétitive", conclut le communiqué.

LABORATOIRE NATIONAL D'ESSAIS

Mme Amel Abdellatif souligne la nécessité de renforcer le contrôle des produits liés à la sécurité

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Mme Amel Abdellatif, a effectué, lundi à Alger, une visite de travail au Laboratoire national d'essais (LNE), où elle a souligné la nécessité d'intensifier le contrôle des produits liés à la sécurité, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette visite, Mme Abdellatif s'est enquise des différents services et structures techniques du Laboratoire, et a écouté d'amples explications sur ses missions et son rôle central dans la réalisation des analyses et des essais en laboratoire de divers produits de consommation, selon la même source.

La ministre a également pris connaissance des moyens matériels et humains disponibles, ainsi que des mécanismes de travail adoptés en matière de contrôle de la qualité et de la sécurité, soulignant l'importance stratégique que revêt le LNE.

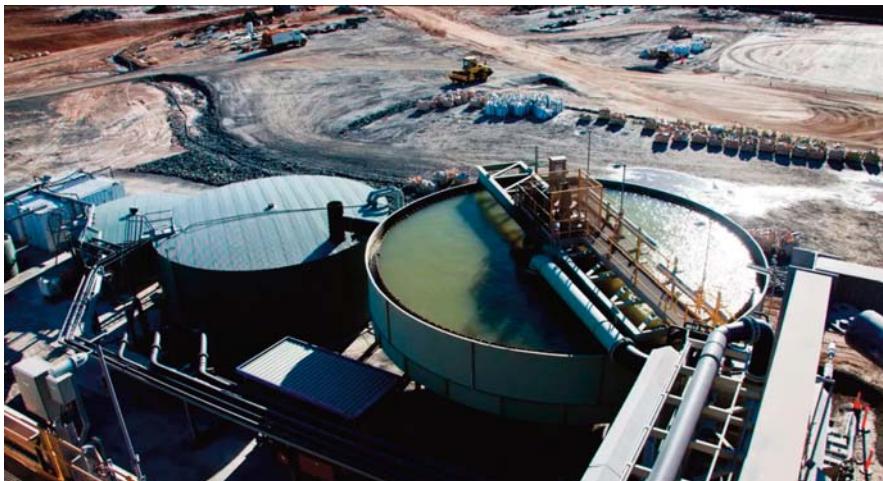
Dans ce cadre, Mme Abdellatif a insisté sur "la nécessité de renforcer le contrôle des produits liés à la sécurité, et de s'assurer de leur conformité aux normes techniques en vigueur", précise le communiqué.

La ministre a, en outre, instruit les responsables du laboratoire d'assumer un rôle "central" et "efficace" dans le soutien aux opérations de contrôle économique, le renforcement de la veille technique et la contribution à la détection précoce des produits non conformes, afin de permettre la prise des mesures nécessaires dans les délais appropriés et partant, protéger le consommateur, ajoute la même source. Dans le même contexte, Mme Abdellatif a affirmé que le recours à des résultats scientifiques précis constitue un pilier essentiel pour la prise de décisions adéquates, et le renforcement de l'efficacité du contrôle en amont et en aval, garantissant ainsi la conformité des produits aux normes nationales en vigueur, conclut le communiqué.

APS

CHILI**Feu vert à la création d'une entreprise géante d'exploitation du lithium**

Deux entreprises minières du Chili, premier producteur mondial de cuivre ont annoncé samedi la création d'une entreprise géante pour l'exploitation du lithium, le pays détenant la plus grande réserve de ce métal clé de la transition énergétique.



Le Chili est le deuxième producteur mondial de lithium, un métal léger utilisé pour les batteries des voitures électriques, destiné à remplacer les combustibles fossiles.

La nouvelle entreprise "développera les activités d'exploration, d'exploitation, de production et de commercialisation du lithium dans le Salar (desert de sel) d'Atacama jusqu'en 2060", a annoncé le groupe-

ment dans un communiqué, après que les autorités de régulation chiliennes ont donné leur feu vert à cette alliance.

En novembre, l'autorité chinoise de régulation des marchés (SAMR) avait déjà donné son feu vert.

L'alliance entre Codelco et SQM - l'un des principaux producteurs mondiaux de lithium, contrôlé à 22% par le groupe chinois Tianqi - prévoit

de développer l'extraction de ce métal dans le désert d'Atacama, une plaine brune et rocheuse dans le nord du pays qui dispose des réserves parmi les plus importantes du monde. Le Chili abrite les plus importantes réserves mondiales de lithium (41%), dont il ambitionne de redevenir le premier producteur mondial, première place qui lui a été ravie par l'Australie en 2016.

CHINE**Les risques financiers sont globalement sous contrôle (banque centrale)**

Les institutions bancaires chinoises ont maintenu un fonctionnement sain au cours du premier semestre de cette année, les risques étant globalement maîtrisés, selon un rapport par la banque centrale de Chine.

Le Rapport 2025 sur la stabilité financière de la

Chine, élaboré par la Banque populaire de Chine, s'appuie sur les évaluations de 3.529 institutions bancaires à travers le pays. Les notations ont révélé que 3.217 banques, dont les actifs combinés représentaient 98% du total des actifs de toutes les banques participantes,

fonctionnaient de manière sûre, selon le rapport.

Les banques étatiques ont obtenu des notations relativement bonnes, même si certains risques ont été détectés dans plusieurs banques locales de petite et moyenne taille.

La banque centrale a

déclaré qu'elle continuera à traiter les risques liés aux institutions financières de petite et moyenne taille, à renforcer sa gestion macro-prudentielle du financement immobilier et à se prémunir fermement contre les risques financiers systémiques.

ETATS-UNIES**Légère hausse des stocks de pétrole brut et d'essence (EIA)**

Les stocks de pétrole brut aux Etats-Unis ont légèrement augmenté lors de la semaine close de 15 décembre, selon les données publiées par l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA).

Les réserves de bruts se sont établies à 424,8 millions de barils, en hausse de 0,4 million de barils par

rapport à la semaine précédente, a indiqué l'EIA.

Dans le détail, les stocks de produits distillés qui incluent notamment le fioul domestique, ont progressé de 0,2 million de barils sur la période.

Les stocks d'essence ont, en revanche, affiché une hausse plus im-

portante, de 2,9 millions de barils, toujours par rapport à la semaine précédente.

L'Agence a également précisé que les raffineries ont fonctionné à 94,6% de leur capacité opérationnelle au cours de cette même semaine, avec une production moyenne de 9,8 millions de barils par jour.

ESPAGNE**L'inflation poursuit sa baisse**

L'inflation en Espagne a légèrement reculé en décembre pour atteindre 2,9% sur un an, selon une estimation provisoire publiée mardi par l'Institut espagnol des statistiques (INE).

Il s'agit du deuxième mois consécutif de recul, le taux de novembre

s'établissait à 3% après avoir atteint en octobre son niveau le plus haut depuis juin 2024 (3,1%).

Cette évolution s'explique principalement par "la baisse des prix des carburants" et des lubrifiants pour véhicules personnels, par rapport à la hausse de décembre

2024, a précisé l'INE. Les prix des loisirs et de la culture ont également contribué à cette modération. Ils ont augmenté, mais moins fortement qu'en décembre de l'année dernière.

L'inflation sous-jacente - qui exclut les prix des produits alimentaires

et énergétiques et est corrigée des variations saisonnières - atteint 2,6%.

La Banque d'Espagne prévoit une inflation de 2,7% sur l'ensemble de l'année 2025, un niveau supérieur à l'objectif de 2% fixé par la Banque centrale européenne. **APS**

MARCHÉS BOURSIERS
Métaux précieux: l'or rebondit à 4.374 dollars l'once

Les cours de l'or ont rebondi mardi sur les places européennes, les investisseurs revenant sur le métal précieux considéré comme une valeur refuge, après une brève phase de prises de bénéfices.

L'or au comptant progressait de 1% à 4.374,76 dollars l'once. Lundi, le métal jaune avait enregistré sa plus forte baisse journalière en pourcentage depuis plus de deux mois, reculant depuis son record de vendredi à 4.549,71 dollars jusqu'à son plus bas niveau depuis le 17 décembre.

Les contrats à terme américains sur l'or pour livraison en février gagnaient 1,1% à 4.391,30 dollars l'once.

"La chute d'hier portait les signes d'une prise de bénéfices et d'un repositionnement avant le Nouvel An", notent des observateurs du marché aurifère. Depuis le début de l'année, l'or s'est envolé de 66%, signant sa plus forte progression annuelle depuis 1979, soutenu par l'assouplissement monétaire, les tensions géopolitiques, les achats massifs des banques centrales et la hausse des détentions dans les fonds indiciens cotés (ETF).

Les marchés anticipent actuellement deux baisses de taux l'an prochain, un environnement généralement favorable aux actifs ne générant pas de rendement, comme l'or.

L'argent au comptant bondissait de 3,3% à 74,61 dollars l'once, après avoir atteint un sommet historique à 83,62 dollars lors de la séance précédente avant de subir sa plus forte chute quotidienne depuis août 2020. Sur les autres métaux précieux, le platine au comptant gagnait 3,5% à 2.182,30 dollars l'once, après avoir atteint un record lundi à 2.478,50 dollars avant de subir sa plus forte chute journalière. Le palladium progressait de 1% à 1.632,56 dollars l'once, après avoir chuté de 16% lors de la séance précédente.

Pétrole : le Brent en hausse à 62,22 dollars

Les cours du pétrole étaient en légère hausse mardi, renforçant les gains de la veille, dans un marché soutenu notamment par des facteurs géopolitiques.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en février, dont c'est le dernier jour de cotation, prenait 0,45% à 62,22 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison le même mois, prenait 0,41% à 58,32 dollars.

Selon les experts, le marché pétrolier est impacté notamment par la persistance des tensions géopolitiques dans le monde sur fond de craintes par rapport aux perturbations de l'approvisionnement.

Wall Street termine en baisse

La Bourse de New York a terminé en baisse lundi, plombée par des prises de bénéfices sur certains grands noms du secteur technologique, dans un marché peu fréquenté avant le Nouvel An. Le Dow Jones a perdu 0,51%, l'indice Nasdaq a lâché 0,50% et l'indice élargi S&P 500 a reculé de 0,35%. Le géant des semi-conducteurs Nvidia a reculé de 1,21% à 188,22 dollars après avoir grimpé de 5% la semaine passée, alors que Oracle a perdu 1,30%, Broadcom a lâché 0,78% et Qualcomm a reculé de 0,79%.

Le constructeur des véhicules électriques Tesla a connu une baisse de 3,27% à 4.459,64 dollars. Sur le marché obligataire, le rendement de l'emprunt américain à dix ans se détendait à 4,11% vers 21H15 GMT contre 4,13% à la clôture vendredi.

Au tableau des valeurs, le secteur de l'énergie a été porté par la hausse des prix du pétrole, Exxon Mobil s'est octroyé 1,21%, ConocoPhillips a gagné 1,18%, Chevron a pris 0,66% et EOG Resources a avancé de 1,12%.

PRIX INTERNATIONAL D'ALGER DU SAINT CORAN

Une édition de dimension mondiale

Alger accueille une nouvelle étape majeure dans la valorisation du Saint Coran avec le lancement officiel des éliminatoires de la 21^e édition du Prix international d'Alger de mémorisation et de psalmodie du Saint Coran, un événement spirituel et culturel d'envergure internationale.

La cérémonie d'ouverture a été présidée, lundi dernier, par le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi, en présence de cadres du secteur et de représentants d'institutions religieuses.

Placée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, cette édition connaît une participation exceptionnelle, avec plus de 48 pays inscrits à ce stade, dont l'Algérie.

Selon le ministre, ce nombre est appelé à augmenter pour atteindre environ 50 pays participants, traduisant ainsi le rayonnement croissant du Prix international d'Alger sur la scène islamique mondiale et la place qu'occupe l'Algérie dans la promotion des valeurs coraniques.

Les épreuves qualificatives se déroulent cette année selon un dispositif moderne et inclusif, à

travers des visioconférences organisées au niveau des ambassades, consulats généraux et représentations diplomatiques algériennes à l'étranger.

Cette organisation permet une large participation des candidats issus de différents continents, tout en garantissant la transparence et l'équité du concours.

Les évaluations sont assurées par un jury international de haut niveau, composé de quatre jurés algériens, auxquels s'ajoutent un juré de la République arabe syrienne et un autre du Sultanat d'Oman.

Ce panel reflète la crédibilité scientifique et religieuse du concours, ainsi que son caractère universel. M. Belmehdi a souligné que ce prix constitue une véritable pépinière de talents, offrant l'opportunité de découvrir de nouveaux récitants et mémorisateurs du Saint



Coran, aussi bien à l'intérieur du pays qu'au sein des communautés musulmanes à l'étranger.

Il a mis en avant le rôle central joué par les mosquées, écoles coraniques, zaouïas et instances de récitation dans l'élévation du niveau de l'enseignement coranique en Algérie.

Le ministre a également rap-

pelé que l'État algérien, sous l'impulsion du président de la République, continue de soutenir ce concours à travers la création de nouvelles catégories et la revalorisation du montant financier du prix, renforçant ainsi son attractivité et la reconnaissance accordée aux récitants du Livre saint. Les éliminatoires, qui se poursuivent

jusqu'à ce mercredi, permettent de sélectionner 20 finalistes issus de différents pays.

Ces derniers prendront part à la phase finale, prévue lors de la célébration de Leilat El Isra Wa El Mi'raj, conférant à cette manifestation une portée spirituelle et symbolique particulière.

AM

TINDOUF

Organisation d'un exercice de formation sur la lutte contre le criquet pèlerin

La Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Tindouf a organisé, mardi, un exercice de formation pratique simulant les opérations de lutte contre le criquet pèlerin, dans le but de renforcer les dispositifs de préparation et d'intervention sur le terrain.

L'exercice s'est déroulé dans la région de "Daya El Khadra", avec la participation de plusieurs secteurs concernés, notamment la Direction de la protection civile, les services communaux ainsi que d'autres directions locales.

A cette occasion, le chef de service à la DSA, Fares Bia, a indiqué que cette opération a permis de mobiliser l'ensemble des

moyens humains et matériels nécessaires aux actions de prospection et de traitement, soulignant l'importance d'une transmission rapide de l'information vers les autorités compétentes, ainsi que d'une coordination efficace entre les différents intervenants dans la lutte contre ces ravageurs agricoles.

Il a précisé que la lutte contre le criquet pèlerin requiert une mobilisation accrue de tous les secteurs concernés, à travers la mise en œuvre de mesures adaptées et l'activation des moyens disponibles, en étroite coordination avec l'Institut national de la protection des végétaux. Selon le responsable, les opéra-

tions de prospection ont couvert les zones nord et sud de la wilaya, ainsi que les régions frontalières avec la Mauritanie. Il a assuré qu'un suivi rigoureux de la situation est maintenu, avec un renforcement de la surveillance au niveau de la porte sud-ouest de la wilaya et des zones sahariennes, afin de prévenir toute propagation de ce fléau.

M. Bia a également expliqué que l'exercice a intégré plusieurs scénarios de simulation, allant de la prospection et du suivi jusqu'aux opérations de traitement sur le terrain, en recourant à l'ensemble des techniques et moyens dédiés à la lutte antiacridienne.

KHENCHELA

Ouverture de 65 km de pistes agricoles depuis début 2025

Pas moins de 65 km de pistes agricoles ont été ouvertes, depuis le début de l'année 2025, au niveau de 7 communes de la wilaya de Khencela, a indiqué, mardi, le directeur des Services agricoles (DSA), Said Tamen.

Le responsable a précisé, à l'APS, qu'il s'agit de l'aménagement de 20 km de pistes agricoles entre les communes d'El Hamma, de Baghai et de Tamza, de 8 km dans la commune de Djellal, de 5 km dans la commune de Chelia, de 25 km dans la commune d'Aïn Touila et de 7 km dans la commune de Yabous.

Une enveloppe de plus de 100 millions de dinars a été allouée à cette opération par la DSA, selon M. Tamen, qui a rappelé que les services agricoles ont ouvert plus de 630 km de pistes agricoles à travers la wilaya au cours des dernières années.

Toutes ces opérations qui ont contribué au désenclavement de plusieurs exploitations agricoles, zones rurales et villages éloignés, ont permis aux agriculteurs d'exercer leurs activités sans difficultés, et facilité le transport des récoltes en vue de leur commercialisation, a-t-on souligné de même source.

NÂAMA

Plus de 1.000 jeunes prennent part au Camp africain de dialogue des jeunes

Les activités du Camp africain de dialogue des jeunes débuteront, mercredi, à l'oasis de Tiout, dans la wilaya de Nâama, avec la participation d'environ 1.000 jeunes issus de différentes wilayas du pays, ainsi que de 70 jeunes représentant 28 pays africains et 7 pays arabes, ont indiqué, mardi, les organisateurs.

Le directeur de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Nâama, Djamel-Eddine Afir, a précisé que cette manifestation, organisée par le ministère de la Jeunesse en collaboration avec

la wilaya de Nâama, sous le slogan : "Jeunesse africaine : identité commune, avenir partagé", constituera, durant trois jours, un espace de rencontre, de rapprochement et de tissage de liens d'amitié entre ces jeunes.

Elle sera également marquée par l'organisation d'activités sportives et récréatives, ainsi que par des campagnes de volontariat pour le reboisement dans l'espace environnant de l'oasis de Tiout.

Le programme de cette manifestation comprend diverses activités juvéniles,

sportives et artistiques, avec l'aménagement d'espaces de camping et de circuits de randonnée pédestre, en plus de compétitions de courses à pied, d'expositions de motocyclisme et de sports de montagne, ainsi que de tournois sportifs de pétanque, de mini-football et autres, a ajouté le responsable.

A cette occasion, des circuits touristiques seront également organisés au profit des délégations de jeunes participantes, leur permettant de découvrir la beauté de la nature saharienne, la diversité du patrimoine his-

torique et culturel de la wilaya, l'hospitalité de ses habitants, ainsi que ses richesses civilisationnelles ancestrales, notamment les anciens ksours et les gravures rupestres, en plus d'expositions de produits de l'artisanat traditionnel.

Les organisateurs ont souligné que cette première édition vise à renforcer les passerelles de communication et de rapprochement civilisationnel, à soutenir les échanges culturels entre les jeunes africains et arabes, et à encourager le tourisme juvénile.

TIARET

Mise en service de deux ouvrages d'art au niveau du CW 77 A

Deux ouvrages d'art ont été mis en service après leur réhabilitation au niveau du chemin de wilaya CW 77 A, dans la commune de Rechaïga, wilaya de Tiaret, a-t-on appris, mardi, du directeur des Travaux publics de la wilaya, Ali Salah.

M. Salah a indiqué que ce projet, dont le coût de réalisati-

tion est évalué à 24,9 millions de dinars, a été inscrit dans le cadre d'un programme spécial dont a bénéficié la wilaya pour la réparation des dégâts causés par les intempéries.

Il a ajouté que les travaux réalisés ont permis la concrétisation d'un nouvel ouvrage d'art d'une longueur de 43

mètres, protégé par des glissières de sécurité métalliques, ainsi que l'ouverture de canaux pour faciliter l'écoulement des eaux, en plus du revêtement des zones concernées et de l'élargissement des accotements de la route.

Par ailleurs, un ancien ouvrage d'art a été remplacé

par un nouveau réalisé sous forme de dalots, d'une longueur de 5 mètres et d'une hauteur de deux mètres, a-t-on indiqué de même source.

Cette route constitue un axe stratégique dans la daïra de Ksar Chellala, car elle permet aux habitants des communes de Zemalat Emir Abdelkader, Ksar

APS

MASCARA

Session de formation sur les moyens de prévention contre les drogues au profit des imams et des mourchidat

Une session de formation sur les moyens de prévention contre les drogues et les substances psychotropes a débuté, mardi, au niveau de l'annexe du Centre culturel islamique Ali-Bendouia dans la wilaya de Mascara.

Cette session, qui cible plus de 150 imams de mosquées et des mourchidat (guides religieuses), est organisée sur deux jours à l'initiative de la direction des Affaires religieuses et des Wakfs, en coordination avec les directions de la Santé, de la Sécurité sociale, ainsi que la Radio régionale de Mascara, indique-t-on.

Elle comprend des interventions et des conférences mettant en lumière les moyens d'impliquer les imams des mosquées et les mourchidat dans l'action de sensibilisation de proximité en matière de prévention contre les dangers de l'addiction aux drogues et aux substances psychotropes.

Dans une allocution prononcée lors de l'ouverture de cette session, le directeur des Affaires religieuses et des Wakfs, Ali Zenadra, a précisé que l'objectif principal de cette session de formation est de doter les imams des mosquées et les mourchidat

date des connaissances et informations liées aux aspects psychologiques, sociaux, sécuritaires et médiatiques, afin de renforcer l'efficacité et l'impact de leurs interventions dans la sensibilisation des jeunes aux dangers de l'addiction aux drogues et aux psychotropes.

De son côté, la spécialiste en traitement des addictions au centre intermédiaire de soins en addictologie (CISA) de Mascara, Kheïra Kaïd, a souligné que cette session de formation vise à clarifier le rôle de l'imam et de la mourchida dans l'accompagnement des spécialistes en psychologie et en sociologie, et à contribuer à une sensibilisation continue, notamment auprès des jeunes, sur la gravité de l'addiction aux drogues et aux substances psychotropes.

Elle a ajouté que l'imam et la guide religieuse jouent un "rôle complémentaire" à celui des spécialistes en psychologie et en sociologie dans le domaine de la



sensibilisation, ce qui est de nature à renforcer l'efficacité du travail de prévention dans ce domaine.

Pour sa part, la coordinatrice psychologue au sein du même centre, Leïla Kerbouche, a indiqué que cette initiative vise à permettre aux imams des mosquées de la wilaya et aux mourchidat d'acquérir une compréhension scientifique du phénomène de l'addiction aux drogues et aux substances psychotropes, à renforcer leur rôle préventif et d'orientation dans l'accompagnement des personnes dépendantes et de leurs familles, ainsi qu'à consolider la coordination entre les secteurs de la Santé et

des Affaires religieuses et des Wakfs dans le domaine de la prévention contre ces fléaux.

Elle a insisté sur l'importance de cette opération de formation pour activer le rôle des mosquées en tant qu'institutions de soutien à la santé psychologique et mentale.

BECHAR

Mise en place d'un dispositif de prévention, de secours et d'intervention sur la RN 110

Un dispositif de prévention, de secours et d'intervention a été mis en place par les services de la Protection civile (PC), afin d'assurer une meilleure anticipation des accidents de la circulation sur la route nationale RN 110, reliant Bechar à Taghit sur une distance de 97 km, a indiqué, mardi, la direction locale de ce corps constitué.

Ce dispositif inclut notamment la création d'un poste avancé d'intervention rapide, au niveau du lieu-dit

"Manou Araar", en direction de Taghit, composé d'une équipe de huit (8) agents de la Protection civile équipée de moyens matériels, dont une ambulance et un camion de lutte contre les incendies, a-t-on signalé. En cas de nécessité, ce poste sera soutenu en ressources humaines et logistiques par l'unité principale de la Protection civile, a précisé le chargé de la communication au sein de la direction locale de ce corps, le lieutenant

Aboubakr-Essedik Baâli. La RN 110, particulièrement fréquentée en cette période, marquée par un flux important de touristes nationaux et étrangers, à l'occasion des vacances scolaires et des fêtes de fin d'année à Taghit, région à vocation touristique, fait également l'objet de surveillance et de contrôle de la circulation routière, tout au long de son tracé par des unités de sécurité routière de la Gendarmerie nationale, qui veillent activement

à assurer la sécurité des usagers, ainsi qu'à préserver les personnes et les biens, a-t-on souligné.

Par ailleurs, le directeur de la Santé a mis en place, à cette occasion, un protocole médical spécial au sein de la polyclinique de Taghit. Ce dispositif vise à garantir une prise en charge médicale efficace, tant pour les habitants de cette commune touristique que pour les nombreux visiteurs présents dans la région, a-t-on ajouté.

CONSTANTINE

Remise en service de l'hôtel Cirta après une vaste opération de rénovation

L'hôtel Cirta de Constantine a été remis en service mardi après une vaste opération de réhabilitation, de rénovation et de mise aux normes.

Lancé en juillet 2014, le chantier a porté sur la restauration en profondeur de cette bâtie emblématique datant de 1912, considérée comme un repère architectural et touristique majeur de la ville des ponts suspendus, a indiqué M. Bachir Belouahem, architecte consultant auprès de la Société d'investissement hôteliers (SIH), maître d'œuvre.

Les travaux ont porté essentiellement sur la consolidation de la structure et la valorisation de son cachet historique, tout en l'adaptant aux exigences contemporaines en matière de sécurité et de confort, a souligné la même source. Il a ajouté que des moyens techniques modernes et adaptés ont été mobilisés pour assurer la solidité de l'édifice, notamment le recours à une charpente métallique et à la fibre de carbone devant permettre de renforcer durablement la structure,

rendant aujourd'hui l'hôtel totalement résistant, tout en préservant son cachet architecturale. La remise aux normes s'est accompagnée d'un travail de mise en valeur de l'aspect néo mauritanie de l'infrastructure, qui confère à l'hôtel Cirta son caractère singulier, a encore ajouté la même source.

Classé "hôtel palace", l'établissement allie désormais élégance patrimoniale et standards hôteliers de haut niveau et sa gestion est confié à la SIH, a affirmé son président, directeur général (Pdg) Moulay Larbi, présent à la cérémonie d'inauguration aux côtés des autorités locales.

Le Pdg de la SIH, mettant en avant l'impact de l'opération qui s'inscrit dans le cadre de la politique de l'Etat s'agissant de la modernisation des hôtels à travers le pays, a indiqué que l'hôtel Cirta a ouvert environ 70 postes d'emploi, un chiffre appelé à augmenter pour atteindre environ une centaine de postes de travail.

Par ailleurs, d'importantes extensions ont été réalisées (parkings, pis-



cine et locaux techniques), faisant passer la superficie de l'hôtel de 1.750 m² à près de 8.000 m², selon des informations fournies sur place.

Le projet de réhabilitation de l'hôtel Cirta qui dispose désormais de 54 suites, a nécessité un investissement de 7 milliards DA, a-t-on indiqué.

Avec cette inauguration, Constantine se dote à nouveau d'un établissement hôtelier de prestige, appelé à jouer un rôle clé dans la promotion du tourisme, du patrimoine et de l'image de la ville à l'échelle nationale et internationale.

AÏN TEMOUCHENT

Exercice simulant des opérations d'intervention lors d'inondations fictives de l'oued Terga

Les services de la Protection civile de la wilaya d'Aïn Temouchent ont effectué, mardi, un exercice visant à tester le niveau de préparation dans la mise en œuvre du Plan ORSEC de la wilaya, à travers une manœuvre de terrain simulant des opérations de sauvetage et d'évacuation suite à une crue fictive de l'oued Terga.

Cet exercice, supervisé par le wali, M. Mabrouk Ouled Abdennebi, a simulé la réception d'un appel de détresse à la suite d'une inondation fictive de l'oued Terga, avec l'enregistrement d'un accident concernant un véhicule emporté par les eaux au niveau du lit de l'oued, ainsi que l'affondrement de deux bâtiments en raison de la montée du niveau des eaux provoquée par les intempéries.

À la suite de cet incident simulé, le Plan ORSEC de wilaya a été activé en urgence et un poste de commandement avancé a été installé sur le site de l'inondation, selon les explications fournies par les services de la Protection civile.

Cette manœuvre fictive a vu la participation d'éléments de l'Armée nationale populaire et des différents corps de sécurité, aux côtés des unités de la Protection civile, ainsi que des responsables des différents échelons d'intervention prévus par le décret exécutif N 19-59 relatif aux modalités d'élaboration et de gestion des plans de secours.

Dans ce contexte, le directeur de wilaya de la Protection civile, le lieutenant-colonel Mourad Bensalem, a souligné que cet exercice, simulant des pertes causées par la crue de l'oued Terga, s'inscrit dans le cadre de l'évaluation du degré de préparation des différents niveaux d'intervention et de l'inventaire des moyens de soutien logistique disponibles, en vue d'assurer efficacement les opérations de sauvetage et d'évacuation et de garantir la protection des vies humaines et des biens.

Cette manœuvre a également connu la participation de plusieurs secteurs concernés, notamment les travaux publics, l'hydraulique, la santé, l'habitat, les transports et l'entreprise Algérie Télécom, lesquels ont mobilisé divers moyens logistiques, chacun selon son domaine de compétence, a-t-on ajouté.

DRAME ROUTIER À LIBREVILLE Sept morts et plusieurs blessés graves dans un accident de la circulation

Un grave accident de la route a endeuillé le Gabon lundi dernier, faisant sept morts et plusieurs blessés graves à Libreville, la capitale du pays.



Selon des informations rapportées par les médias locaux, le drame s'est produit sur l'axe reliant Ntoum à Libreville, impliquant un minibus circulant à vive allure. D'après les services de secours, cités par la presse, le véhicule aurait perdu le contrôle pour des raisons encore indéterminées, provoquant un choc d'une extrême violence.

Le bilan provisoire fait état de sept personnes décédées sur place ou des suites de leurs blessures, tandis que plusieurs autres passagers ont été grièvement blessés.

Selon des informations rapportées par les médias locaux, le drame s'est produit sur l'axe reliant Ntoum à Libreville, impliquant un minibus circulant à vive allure. D'après les services de secours, cités par la presse, le véhicule aurait perdu le contrôle pour des raisons encore indéterminées, provoquant un choc d'une extrême violence.

Les équipes de la protection civile et des services médicaux sont rapidement intervenues pour porter assistance aux victimes, évacuer les blessés vers les structures hospitalières de la capitale et sécuriser les lieux de l'accident. Une enquête a été ouverte afin de déterminer les circonstances exactes du drame et d'établir les responsabilités éventuelles.

Ce nouvel accident relance le débat sur la sécurité routière au Gabon, où les excès de vitesse,

l'état des véhicules et le non-respect du code de la route sont régulièrement pointés du doigt.

Les autorités sont de plus en plus appelées à renforcer les contrôles, améliorer les infrastructures et sensibiliser les conducteurs afin de prévenir de tels drames. En attendant les conclusions de l'enquête, le pays pleure de nouvelles victimes de la route, rappelant une fois de plus l'urgence de mesures efficaces pour réduire le nombre d'accidents mortels sur les axes routiers nationaux.

A.M.

SURINAME Suicide en prison de l'homme qui a tué 9 personnes dans la nuit de samedi à dimanche

L'homme qui avait tué neuf personnes, dont 5 enfants, dans la nuit de samedi à dimanche, s'est suicidé en prison, a annoncé lundi la police du Suriname.

"D.A., 43 ans, qui a ôté la vie à neuf personnes par des coups de couteau (...), s'est pendu (...) dans les cellules du commissariat de Keizerstraat" de Paramaribo, la capitale du pays, a indiqué la police dans un communiqué. L'homme, blessé par balles aux jambes lors de son arrestation, avait été transféré de l'hôpital à la prison dimanche soir, a-t-elle ajouté. Souffrant de troubles mentaux, l'homme a tué quatre de ses enfants, âgés de 5 à 15 ans, et cinq habitants du quartier, âgés de 7 à 80 ans dans le quartier Richeieu dans l'est de Paramaribo, avait précisé le chef de la police Melvin Pinas.

Le cabinet de la présidence avait diffusé une déclaration officielle soulignant que "la cheffe de l'Etat Simon Geerlings-Simmons déplore la perte tragique de vies humaines, parmi lesquelles des enfants".

EQUATEUR Six personnes tuées lors d'une attaque armée dans une localité

Six personnes, dont une fillette de deux ans, ont été tuées dimanche près d'une plage touristique du sud-ouest de l'Equateur au cours d'une attaque à l'arme à feu qui a également fait trois blessés, a annoncé la police.

La fusillade s'est produite à Puerto Lopez, dans la province de Manabi, une destination populaire pour l'observation des baleines, au milieu d'une vague de violences ce week-end qui a fait neuf morts au total dans cette ville, selon la presse locale.

Pendant l'attaque sur la promenade de Puerto Lopez, "six personnes ont été tuées et trois autres blessées", a déclaré dimanche aux médias le colonel William Acurio, le commandant de la police dans la région. Parmi les morts, il y a une fillette "âgée d'environ deux ans", a-t-il ajouté.

L'Equateur, situé entre les deux principaux exportateurs mondiaux de cocaïne, la Colombie et le Pérou, a connu une recrudescence de la violence due aux luttes entre gangs criminels liés aux cartels mexicains et colombiens.

MOZAMBIQUE Des milliers de personnes déplacées suite aux intempéries

Des milliers de personnes ont été déplacées suite aux fortes pluies, qui ont affecté la province de Sofala, dans le centre du Mozambique, où d'importants dégâts matériels ont été enregistrés, ont rapporté mardi des médias.

Dans le district de Buzi, les fortes pluies ont provoqué des inondations submergeant de nombreux villages, tandis que des centaines de maisons ont été détruites ou endommagées, selon les mêmes sources. L'Institut national de gestion des catastrophes (INGD) a indiqué que "certaines routes menant au district de Buzi sont devenues impraticables, compliquant l'accès des habitants à des zones plus élevées et sécurisées. Les équipes de recherche et de sauvetage poursuivent leurs opérations pour venir en aide aux victimes".

Jose Mutoroma, administrateur du district de Buzi, a déclaré, pour sa part, que plus de 5.000 foyers avaient été touchés, des centaines de maisons détruites ou endommagées et environ 10.000 hectares de terres agricoles perdus. Certaines familles sinistrées ont été hébergées dans un centre d'accueil temporaire installé dans une école de Buzi.

L'Institut national de météorologie a averti que des orages et de fortes pluies pourraient se poursuivre dans les provinces de Niassa, Nampula et Cabo Delgado.

ETATS-UNIS

Plus de 10.000 vols retardés à cause des tempêtes hivernales



Plus de 10.000 vols ont été retardés dans les Etats du Midwest et du Nord-Est des Etats-Unis en raison de tempêtes hivernales.

Sur le site spécialisé FlightAware, 1.900 vols supplémentaires ont été annulés entre lundi et mardi matin.

D'après le bureau national de la météorologie, ces régions ont été frappées par de fortes chutes de neige et des vents tempétueux. En particulier, lundi soir, la vitesse du vent à Chicago (Illinois) a atteint par endroits 25 m/s. Le mauvais temps a perturbé les transports dans ces régions. En plus des annulations massives et des retards de vols, on signale également de nombreux accidents de la route.

Selon les estimations des médias, près de 110 millions de personnes se trouvent dans la zone touchée par les tempêtes hivernales.

FRANCE

Plusieurs axes routiers de nouveau fermés par des agriculteurs en colère



Des agriculteurs français ont de nouveau bloqué mardi de nombreux axes routiers, en signe de protestation contre le protocole du gouvernement imposant l'abattage total des troupeaux dès la détection de la dermatose nodulaire. D'après des médias locaux, "quatre points de blocage persistaient mardi matin : l'autoroute A64 dans le département de la Haute-Garonne, la Nationale 20 dans le département de l'Ariège, la Nationale 88 dans le département du Tarn et l'autoroute A75 dans le département de l'Aveyron". "La mobilisation reprendra début janvier dans un certain nombre de départements", a indiqué à la presse François Walraet, secrétaire général de la Coordination rurale.

Les agriculteurs français ont, pour rappel, initié de nombreuses actions de rue pour contester la gestion par le gouvernement de l'épidémie de la dermatose nodulaire.

PÉROU

Un séisme de magnitude 6 frappe le large d'Ancash

Un séisme de magnitude 6 a frappé le large de la région péruvienne d'Ancash dans l'océan Pacifique, a rapporté l'Institut géophysique du Pérou (IGP). Le tremblement a été ressenti à Lima et dans plusieurs villes du nord du Pérou comme Trujillo et Callao.

L'IGP a indiqué que la secousse s'est produite à une profondeur de 52 kilomètres et avait une intensité de V à Chimbote, une ville portuaire située à environ 425 kilomètres au nord de Lima.

Suite au séisme, le Centre national des opérations d'urgence (COEN) a indiqué qu'il avait été ressenti "d'intensité légère à modérée par la population" de Chimbote.

Le Pérou est situé dans la Ceinture de feu du Pacifique, une zone où se produit plus de 80 % de l'activité sismique mondiale, en raison de la collision de la plaque tectonique Pacifique avec la plaque Nazca, sur la côte sud.

Le dernier séisme dévastateur qu'a connu le pays s'est produit en août 2007 dans la région méridionale d'Ica, où il a atteint une magnitude de 7,9, faisant environ 500 morts et causant des pertes économiques.

BORDJ BOU ARRERIDJ Près de 90 interventions chirurgicales programmées au profit d'enfants scolarisés



L'hôpital Lakhdar-Bouzidi de Bordj Bou Arreridj a programmé, pour la période des vacances d'hiver, près de 90 interventions chirurgicales au profit d'enfants scolarisés dans le cadre d'une campagne visant à prendre en charge les maladies détectées lors des consultations médicales périodiques, a indiqué, lundi, le directeur de la santé et de la population (DSP), Ahmed Djemai.

Le même responsable a précisé à l'APS que les équipes médicales mobilisées dans le cadre de cette initiative ont réalisé, jusqu'à présent, 80 interventions chirurgicales, notamment des opérations relatives aux hernies, à l'appareil urinaire, à l'appendicite ainsi qu'à l'exérèse de certaines tumeurs.

M. Djemai a souligné que cette campagne "procède d'une stratégie liée à l'exploitation des vacances scolaires pour la prise en charge sanitaire des élèves, notamment lorsqu'il s'agit d'affections diagnostiquées lors des examens périodiques réalisés dans le cadre du programme de santé scolaire".

Il a également indiqué que l'objectif principal consiste à "réduire les délais d'attente et d'assurer un suivi médical efficace des enfants scolarisés".

Le directeur de la santé et de la population a ajouté qu'une campagne similaire débutera bientôt à l'hôpital Ahmed-Benabd pour prendre en charge les élèves souffrant de maladies otorhino-laryngologiques (ORL) et d'affections oculaires.

Le même responsable a par ailleurs fait savoir que la wilaya de Bordj Bou Arreridj bénéficiera, dans le cadre du programme national de lutte contre le cancer, de nouveaux équipements médicaux, notamment deux appareils de mammographie et deux échographes qui devraient être réceptionnés "au début de l'année prochaine".

Les équipements en question sont destinés aux établissements de santé des communes de Bordj Bou Arreridj et de Ras El Oued "afin de renforcer les moyens de dépistage précoce du cancer du sein, tout en améliorant la qualité des soins dispensés aux femmes".

NÂAMA

La réanimation néonatale précoce au centre d'une journée scientifique et de formation

La thématique de la réanimation précoce des nouveau-nés a constitué l'axe principal d'une journée scientifique et de formation organisée, dimanche, par l'Etablissement public hospitalier spécialisé mère-enfant "Les Frères Rahmani" de Mecheria, dans la wilaya de Nâama, a-t-on appris auprès de l'administration de cette structure sanitaire.

Cette rencontre, animée par le docteur Reguig Ali du Centre hospitalo-universitaire "1er Novembre" d'Oran, destinée aux médecins et aux sages-femmes, a abordé l'ensemble des procédures nécessaires à la prise en charge sanitaire globale au sein des services de néonatalogie.

Elle a également comporté un volet pratique axé sur l'application des techniques de réanimation et l'utilisation des protocoles médicamenteux modernes.

La rencontre a également été marquée par la pré-

MINISTÈRE DE LA SANTÉ Installation d'un groupe de travail multisectoriel pour le suivi du projet de création d'un Centre de recherche en virologie et d'une usine de production de vaccins



Le ministre de la Santé, M. Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a présidé, lundi au siège du ministère, en compagnie du ministre de l'Industrie pharmaceutique, M. Ouacim Kouidri, la cérémonie d'installation d'un groupe de travail multisectoriel et pluridisciplinaire chargé du suivi du projet de création d'un Centre intégré de recherche en virologie et d'une usine de production de vaccins, indique un communiqué du ministère.

Cette installation s'inscrit dans le cadre de la "concrétisation des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à ancrer la souveraineté sanitaire et à renforcer les capacités nationales en matière de recherche scientifique et d'industrie pharmaceutique, et intervient en application des instructions du Premier ministre et en exécution des décisions issues de la réunion ministérielle conjointe tenue le même 18 octobre 2025", précise le communiqué.

Composé de 22 membres représentant les secteurs de la Défense nationale, de la Santé, de l'Industrie pharmaceutique, de l'Industrie, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ainsi que l'Agence nationale de sécurité sanitaire, ce groupe est chargé du suivi de ce projet national stratégique consistant en la création d'un pôle intégré de recherche en virologie, ainsi qu'une usine nationale de production de vaccins", ajoute le communiqué.

Ce projet vise à bâtir des capacités nationales avancées dans les domaines de la recherche, du dévelop-

pement et de la production, afin de garantir l'autosuffisance nationale en vaccins et la pérennité des ressources sanitaires, à renforcer la résilience du pays face aux futurs défis épidémiologiques et à promouvoir la place de l'Algérie sur la scène scientifique et sanitaire, tant au niveau régional qu'international.

Dans son allocution prononcée à cette occasion, le ministre de la Santé a souligné que le groupe de travail "assume une grande responsabilité nationale exigeant professionnalisme, rigueur et respect des hauts standards scientifiques internationaux", relevant, que la mission "ne se limite pas au suivi du projet seulement mais couvre également l'élaboration d'une stratégie scientifique intégrée, à travers l'évaluation des ressources et l'unification des efforts entre les différents secteurs, conformément à la politique sanitaire et pharmaceutique nationale".

Pour le ministre, la réussite de ce groupe "sera un indicateur réel de notre capacité de travailler en coordination intersectorielle et permettra de transformer les défis sanitaires en force motrice pour la

science, l'industrie et l'économie nationale en renforçant la sécurité sanitaire".

Il a appelé les membres du groupe à "faire preuve d'esprit d'équipe et de responsabilité nationale, en vue de concrétiser ce projet stratégique et d'en faire une référence nationale et internationale dans le domaine de la recherche et de la production de vaccins".

Pour sa part, le ministre de l'Industrie pharmaceutique a qualifié ce projet de "stratégique visant à renforcer le système de santé national, à anticiper les risques épidémiques et à développer une expertise nationale de haut niveau", ajoutant qu'en unifiant les efforts nationaux et en mobilisant les compétences scientifiques, techniques et institutionnelles, "il est possible de mettre en place une infrastructure moderne et sécurisée au service des citoyens".

Il a, à ce propos, souligné que "la concrétisation de ces ambitions exige le respect des délais fixés et l'adoption des plus hauts standards de qualité et de rigueur, afin de transformer ce projet en réalité tangible".



sentation de communications scientifiques, ainsi que par l'exposé de recommandations thérapeutiques relatives aux procédures à suivre durant la phase post-réanimation, afin d'évaluer correctement l'état du nourrisson, de surveiller les signes vitaux des nouveau-nés et de manipuler les équipements médicaux spécialisés, entre autres.

Le directeur de l'hôpital mère-enfant, M. Meknafi Boubeur, a indiqué que cette rencontre s'inscrit dans le cadre du programme de formation continue destiné aux médecins et aux personnels paramédicaux, en vue de garantir la qualité des prestations médicales et de les informer des techniques et pratiques les plus récentes, contribuant ainsi à l'amélioration des services de diagnostic et de prise en charge thérapeutique des différentes pathologies.

APS

PR GHARNAOUT MERZAK AU FORUM DK NEWS

STRATÉGIES NATIONALES POUR LA LUTTE CONTRE LES MALADIES RESPIRATOIRES CHRONIQUES ET LA TUBERCULOSE EN ALGÉRIE

« Quand la science, la prévention et l'innovation médicale dessinent l'avenir de la santé respiratoire en Algérie »

Dans une atmosphère à la fois studieuse, solennelle et empreinte de responsabilité institutionnelle, le Forum de DK News a accueilli ce mardi dernier, le Pr Gharnaout Merzak, recteur de l'université des sciences de la santé d'Alger, président de la Société algérienne de pneumologie (SAP), président de la Ligue arabe des maladies respiratoires, tout en exposant une vision claire et assumée pour l'avenir. La santé respiratoire s'impose aujourd'hui comme l'un des enjeux majeurs de santé publique en Algérie. Maladies respiratoires chroniques, asthme sévère, broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO) et tuberculose continuent de peser lourdement sur la qualité de vie des patients et sur le système de santé.

Ce récit a été largement débattu lors du forum DK NEWS – Focus sur pneumologie, animé par le Pr Gharnaout Merzak, recteur de l'université des sciences de la santé d'Alger, président de la Société algérienne de pneumologie (SAP), président de la Ligue arabe des maladies respiratoires. Devant un auditoire composé de journalistes, de professionnels de santé, de chercheurs et d'acteurs institutionnels, le professeur a livré une analyse approfondie, fondée sur les données scientifiques les plus récentes, tout en traçant les grandes lignes d'une stratégie nationale ambitieuse, structurée et résolument tournée vers la prévention, le diagnostic précoce et l'innovation thérapeutique.

Les maladies respiratoires : un défi sanitaire désormais prioritaire

Longtemps reléguées au second plan, les maladies respiratoires chroniques sont aujourd'hui reconnues comme un véritable fardeau sanitaire et socio-économique. Leur progression constante, leur caractère souvent silencieux et leur impact durable sur l'autonomie des patients en font une priorité de santé publique.

Le Pr Gharnaout Merzak, recteur de l'université des sciences de la santé d'Alger, président de la Société algérienne de pneumologie (SAP), président de la Ligue arabe des maladies respiratoires a souligné que la transition épidémiologique en cours en Algérie « marquée par l'augmentation des maladies chroniques » impose une adaptation profonde des politiques de santé. « Les maladies respiratoires ne peuvent plus être traitées uniquement dans l'urgence. Elles nécessitent une vision globale, intégrée et durable », a-t-il affirmé.

Tuberculose : vigilance renforcée et amélioration continue

Malgré les progrès considérables réalisés ces dernières décennies, la tuberculose demeure une réalité sanitaire préoccupante.

En Algérie, la maladie persiste, avec une évolution du taux de mortalité passé d'environ 1% à près de 3%, atteignant dans certaines wilayas des niveaux plus élevés. Pour le Pr Gharnaout, cette situation ne traduit pas un échec du système de santé, mais plutôt la complexité intrinsèque de la maladie. « La tuberculose est une pathologie multifactorielle, étroitement liée aux conditions sociales, à l'immunité des patients et aux délais de diagnostic », a-t-il expliqué.

Un des défis majeurs réside dans la forte proportion de formes extrapulmonaires, représentant près de 70 % des cas, souvent difficiles à identifier en l'absence de signes respiratoires classiques. Ces formes requièrent une

expertise clinique accrue et un accès rapide à des outils diagnostiques performants.

Le professeur a salué le rôle déterminant de l'Institut Pasteur d'Algérie, acteur cle de la surveillance épidémiologique et



du diagnostic moléculaire, notamment pour les formes résistantes aux traitements (MDR et XDR). Grâce à la gratuité des soins et à des protocoles thérapeutiques rigoureux, la prise en charge demeure efficace, à condition que le diagnostic intervienne suffisamment tôt.

BPCO et asthme sévère : une pathologie en pleine expansion

Autre point central abordé lors du forum : la progression de la BPCO et de l'asthme sévère, maladies respiratoires chroniques encore largement sous-diagnosticées, avec une tendance à la hausse.

Le Pr Gharnaout a mis en évidence une évolution notable du profil des patients. Ces pathologies affectent désormais davantage les femmes et les sujets plus jeunes, conséquence de plusieurs facteurs combinés : tabagisme actif et passif, pollution atmosphérique, expositions professionnelles et utilisation de combustibles domestiques.

La banalisation des symptômes « toux chronique, essoufflement modéré, expectorations » retardé souvent la consultation. Le professeur a insisté sur la nécessité de rompre avec cette normalisation du symptôme respiratoire, appelant à une culture médicale axée sur la détection précoce.

La spérométrie : un outil clé à démocratiser

Pourquoi la spérométrie, examen simple et accessible, reste-t-elle encore peu utilisée en soins de première ligne ?

Pour le Pr Gharnaout, recteur de l'université des sciences de la santé d'Alger, président de la Société algérienne de pneumologie (SAP), président de la Ligue arabe des maladies respiratoires, il s'agit d'un enjeu organisationnel et pédagogique.

L'intégration systématique de cet examen dans les structures de base permettrait de détecter précolement la BPCO et l'asthme, réduisant ainsi les complications à long terme. Il a plaidé pour le renforcement de la formation continue des médecins généralistes, afin de faire de la spérométrie un réflexe clinique, au même titre que la mesure de la tension artérielle ou de la glycémie.

Allergies respiratoires : un plan national en perspective

En tant que président de l'Académie algérienne d'allergologie, le Pr Gharnaout Merzak, recteur de l'université des sciences de la santé d'Alger, président de la Société algérienne de pneumologie (SAP), président de la Ligue arabe des maladies respiratoires a consacré une large partie de son intervention aux allergies respiratoires, dont la prévalence augmente de manière significative.

Il a appelé à l'élaboration d'un plan national antiallergique et respiratoire, visant à structurer l'offre de soins, améliorer l'accès aux traitements spécifiques et renforcer la prévention. Parmi les priorités identifiées figure l'adrénaline auto-injectable, médicamenteux vital

en cas de choc anaphylactique.

Le professeur a souligné que l'indisponibilité actuelle de ce traitement constitue une lacune sérieuse, mais réversible, appelant à une mobilisation réglementaire et institutionnelle rapide afin de garantir sa mise à disposition sur le marché national.

Éducation thérapeutique : placer le patient au cœur du système

L'éducation thérapeutique s'impose aujourd'hui comme un pilier incontournable de la prise en charge des maladies respiratoires chroniques.

Elle permet aux patients de comprendre leur maladie, d'adhérer aux traitements et d'adopter des comportements préventifs durables. Selon le Pr Gharnaout, « un patient informé est un patient acteur de sa santé ».

Cette approche contribue à réduire les exacerbations, les hospitalisations répétées et à améliorer significativement la qualité de vie.

Réhabilitation respiratoire : une avancée structurelle

L'ouverture du premier centre national de réhabilitation respiratoire au CHU Issad-Hassani de Beni Messous marque une étape décisive dans l'évolution de la pneumologie algérienne. Ce centre propose une prise en charge multidisciplinaire intégrant réentraînement à l'effort, soutien psychologique, accompagnement nutritionnel, sevrage tabagique et suivi social des patients.

Les bénéfices cliniques sont largement documentés : amélioration de la capacité fonctionnelle, réduction de la dyspnée, diminution des hospitalisations et meilleure insertion sociale des patients.

Conscient des enjeux d'équité territoriale, le Pr Gharnaout, recteur de l'université des sciences de la santé d'Alger, président de la Société algérienne de pneumologie (SAP), président de la Ligue arabe des maladies respiratoires a précisé que ce centre constitue un modèle pilote, appelé à être reproduit dans d'autres régions du pays, notamment dans les Hauts-Plateaux et le Sud.

Innovation médicale et Intelligence artificielle

Le forum DK NEWS a également mis en lumière l'apport croissant de l'innovation thérapeutique et de l'intelligence artificielle en pneumologie.

Médécine biologique, thérapies ciblées et outils d'aide à la décision transforment progressivement la prise en charge de pathologies complexes comme l'asthme sévère, la fibrose pulmonaire et la BPCO avancée.

La médecine respiratoire évolue vers une approche personnalisée, fondée sur la stratification des patients et le choix de traitements adaptés à chaque profil clinique.

Vers une stratégie nationale intégrée

En conclusion, le Pr Gharnaout Merzak, recteur de l'université des sciences de la santé d'Alger, président de la Société algérienne de pneumologie (SAP), président de la Ligue arabe des maladies respiratoires a appelé à une mobilisation collective durable, associant pouvoirs publics, professionnels de santé et société civile. Les axes stratégiques sont clairement identifiés : dépistage précoce, accès équitable aux traitements essentiels, éducation thérapeutique généralisée, développement de la réhabilitation respiratoire, formation continue des professionnels. L'objectif est ambitieux mais réaliste : réduire la mortalité, améliorer la qualité de vie des patients et renforcer la résilience du système de santé face aux maladies respiratoires chroniques et à la tuberculose.

Une pneumologie algérienne tournée vers l'avenir

À travers les échanges du forum DK NEWS, une volonté forte a été imposée : l'Algérie dispose aujourd'hui des compétences scientifiques, des infrastructures et de la volonté nécessaire pour relever le défi respiratoire. En misant sur la prévention, la science et l'innovation, la pneumologie algérienne s'inscrit dans une dynamique de progrès durable.

Comme l'a résumé le Pr Gharnaout Merzak, recteur de l'université des sciences de la santé d'Alger, président de la Société algérienne de pneumologie (SAP), président de la Ligue arabe des maladies respiratoires : « Investir dans la santé respiratoire, c'est investir dans la dignité humaine et dans l'avenir sanitaire de notre pays. »

Au cours de cet entretien, le Professeur Gharnaout a mis en lumière les objectifs majeurs de cette rencontre scientifique, notamment la promotion de la recherche médicale, le renforcement de la coopération entre les experts arabes et le partage des avancées en matière de prise en charge des maladies respiratoires.



SOMALIE

Le Pakistan soutient la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Somalie

Le Pakistan soutient fermement la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Somalie et condamne toute tentative visant à les saper, a déclaré mardi le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères du pays, Ishaq Dar, lors d'un échange téléphonique avec son homologue somalien, Abdisalam Abdi Ali.



"Le Pakistan continuera à soutenir fermement la Somalie au sein de l'ONU et sur les plateformes internationales, ainsi qu'à défendre la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Somalie", a-t-il indiqué, cité par le journal Nation.

Islamabad réaffirme son attachement au respect du droit international, à la souveraineté de l'Etat et à la promotion de la stabilité régionale et mondiale, notamment dans des régions stratégiques telles que la Corne de l'Afrique et la mer Rouge, a-

t-il souligné. Le 26 décembre, l'entité sioniste avait pris une décision de reconnaître le territoire du Somaliland.

Ce territoire est considéré par la communauté internationale comme une région de la Somalie.

Afrique du Sud : la reconnaissance du Somaliland par l'entité sioniste viole la souveraineté de la Somalie

L'Afrique du Sud est "préoccupée" par la reconnaissance par l'entité sioniste du Somaliland et considère cette décision comme une violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Somalie, a déclaré le ministère sud-africain des Affaires étrangères dans un communiqué.

"L'Afrique du Sud prend note avec inquiétude de la récente annonce de l'entité sioniste reconnaissant le Somaliland comme un Etat indépendant", a indiqué le ministère, pour qui

cette reconnaissance constitue "une violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la République fédérale de Somalie, et une menace directe pour la paix dans la Corne de l'Afrique". Selon la diplomatie sud-africaine, les actions de l'entité sioniste "légalisent la fragmentation et font peser le risque d'une réaction en chaîne d'instabilité".

"Nous appelons la communauté internationale à dénoncer cette ingérence extérieure et à soutenir une Somalie unie et

stable", ajoute le texte. Le président somalien, Hassan Sheikh Mohamoud, a dénoncé cette reconnaissance du Somaliland, qui "constitue une grave violation de la souveraineté de la Somalie" et menace de déstabiliser toute la région de la Corne de l'Afrique.

Pour la majorité des pays, le Somaliland fait partie intégrante de la Somalie.

Le 26 décembre, l'entité sioniste avait pris une décision de reconnaître le territoire du Somaliland.

La Chine s'oppose à la "reconnaissance" du Somaliland par l'entité sioniste

La Chine s'oppose fermement à la reconnaissance par l'entité sioniste du Somaliland en tant qu'Etat "souverain indépendant", ainsi qu'à son accord visant à établir des relations diplomatiques avec ce dernier, a déclaré lundi le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères.

Lin Jian, a affirmé lors d'un point de presse, que la Chine soutenait fermement la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de la Somalie, et

s'opposait à toute initiative portant atteinte à l'intégrité territoriale somalienne".

La Chine a remarqué que le gouvernement fédéral somalien avait immédiatement publié une déclaration rejetant fermement cette initiative, et que des organisations régionales telles que l'Union africaine, la Ligue arabe, le Conseil de coopération du Golfe, l'Organisation de coopération islamique et l'Autorité intergouvernementale pour le développement ont également

exprimé leur profond mécontentement et leur condamnation, a déclaré M. Lin.

Il a ajouté que, conformément aux buts et principes de la Charte des Nations unies et du droit international, "le Somaliland fait partie intégrante du territoire somalien".

M. Lin a indiqué que cette question relevait entièrement des affaires intérieures de la Somalie, dénonçant toute ingérence, incitation et soutien des séparatistes.

L'armée neutralise 15 terroristes Shebab

Les forces armées somaliennes ont annoncé avoir neutralisé 15 terroristes Shebab, dont trois cadres dirigeants, au cours d'une opération ciblée dans la région de Bakool, a rapporté mardi l'agence de presse somalienne Sonna.

L'offensive a été menée à environ 30 kilomètres au nord-est de la ville de Hudur, dans des zones utilisées comme repaires par les terroristes.

Outre les trois responsables

éliminés, 12 autres membres du groupe ont été neutralisés.

Les autorités militaires les accusent d'être directement impliquées dans des attaques contre la population locale.

"Ce raid s'inscrit dans le cadre des efforts continus des forces gouvernementales pour démanteler les réseaux de terroristes et améliorer la sécurité et la stabilité, tout en protégeant les populations civiles à travers le pays", a déclaré l'armée.

NIGERIA

Plusieurs terroristes de Boko Haram éliminés lors de frappes aériennes

Les forces de sécurité, appuyées par les armées de terre et de l'air nigérianes, ont éliminé plusieurs commandants de haut rang de Boko Haram lors de frappes aériennes ciblées, ont rapporté mardi des médias locaux.

Ces opérations ont été menées dans le cadre de l'opération Hadin Kai (unité en langue haoussa), qui se déroule dans le nord-est du Nigeria dans le but de lutter contre les groupes terroristes.

Des frappes ciblées dans la zone de gouvernement local de Bama (Etat de Borno) ont permis d'éliminer au moins dix commandants de Boko Haram.

Pour rappel, le groupe terroriste Boko Haram a été créé en 2002 dans l'Etat de Borno au Nigeria. Depuis 2009, l'organisation a intensifié ses actions terroristes. Mais en 2015, les troupes nigériannes ont infligé une défaite majeure au mouvement et ont considérablement réduit le territoire sous son contrôle.

CENTRAFRIQUE
L'UA salue le bon déroulement des élections

Les observateurs de l'Union africaine (UA) ont salué, mardi, le bon déroulement des élections organisées dimanche en Centrafrique, où le président sortant Faustin-Archange Touadéra, 68 ans, candidat à un troisième mandat, part favori. Élu en 2016 puis réélu en 2020, Touadéra a adopté en 2023 une nouvelle Constitution lui permettant de se maintenir au pouvoir.

Bernard Makuzu, représentant de la délégation de l'UA et ancien Premier ministre rwandais, a salué "une marche en avant vers la démocratie", estimant que ces élections ont respecté les procédures légales en vigueur.

Les délégués de l'UA étaient présents dans 3 des 20 préfectures que compte la République centrafricaine. M. Makuzu a rappelé que la "sécurisation globale" du pays avait permis que les élections se déroulent dans un "climat général de sécurité".

Il a noté que d'après des sources concordantes, le processus électoral avait pu se tenir dans le calme sur l'ensemble du territoire à l'exception de la préfecture du Haut-Mbomou au sud-est du pays "toujours en proie à de vives tensions".

Les résultats provisoires du scrutin sont attendus le 5 janvier, tandis que les résultats définitifs, en cas de victoire au premier tour, devraient être proclamés le 20 janvier par la Cour constitutionnelle.

LÉGISLATIVES EN CÔTE D'IVOIRE
Le RHDP remporte plus de 77% des sièges

Le Rassemblement des Houphouétistes pour la démocratie et la paix (RHDP), parti au pouvoir en Côte d'Ivoire, a remporté plus de 77% des sièges aux élections législatives de samedi, selon les résultats annoncés lundi par la Commission électorale indépendante (CEI).

Le RHDP a remporté 197 des 255 sièges, soit 34 de plus que dans l'Assemblée sortante. Le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), principale formation d'opposition, voit son nombre de députés divisé par deux, de 66 à 32.

APS

NEW YORK (NATIONS UNIES)

Pour 2026, Antonio Guterres appelle à un sursaut mondial : Redonner la priorité à l'humain, à la paix et à la planète

À l'aube de l'année 2026, le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a lancé un appel solennel et pressant aux dirigeants du monde, les exhortant à assumer pleinement leurs responsabilités face aux crises multiples qui secouent la planète.

Dans son message de Nouvel An diffusé depuis New York, le chef de l'ONU a dressé un constat sans concession de l'état du monde, qu'il décrit comme étant « à la croisée des chemins ».

Antonio Guterres a exprimé sa profonde inquiétude face à la montée des divisions, à la recrudescence de la violence, à l'aggravation du dérèglement climatique et aux violations répétées du droit international.

Selon lui, ces dérives menacent directement les fondements mêmes de la coexistence pacifique entre les peuples et fragilisent les principes universels qui unissent l'humanité en tant que commun-



nauté de destin. Dans un ton à la fois grave et mobilisateur, le secrétaire général a appelé à un changement radical des priorités mondiales.

« Assez de souffrances », a-t-il martelé, en invitant les responsables politiques à replacer l'humain et la planète au cœur des politiques publiques.

Il a souligné que l'avenir de l'humanité dépendra de la capacité collective à faire preuve de courage politique, de responsabilité morale et d'engagement concret.

Guterres a également dénoncé l'augmentation vertigineuse des dépenses militaires mondiales, qui ont atteint près de 2 700 milliards

de dollars, enregistrant une hausse de près de 10 %. Une tendance alarmante, alors même que les conflits armés n'ont jamais été aussi nombreux et violents depuis la Seconde Guerre mondiale.

Pour le secrétaire général, investir davantage dans la paix, la lutte contre la pauvreté, le développement durable et la justice sociale constitue la seule voie pour bâtir un monde plus sûr et plus stable.

« La paix doit l'emporter », a-t-il affirmé avec force, appelant à une diplomatie active, au dialogue et à la coopération multilatérale pour prévenir les conflits et préserver l'avenir de la planète.

A.M.

SYRIE

Le Conseil de sécurité renouvelle pour six mois le mandat de la force onusienne sur le plateau du Golan

Le Conseil de sécurité de l'ONU a renouvelé lundi, pour six mois, le mandat de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD) sur le plateau du Golan syrien occupé.

Le texte a renouvelé le mandat de la FNUOD pour six mois, jusqu'au

30 juin 2026, a-t-on précisé.

Adoptant à l'unanimité la résolution 2811 (2025), le Conseil onusien a souligné l'obligation de "respecter scrupuleusement et pleinement" les termes de l'accord de désengagement de 1974 entre l'entité sioniste et la Syrie. Début décembre,

l'ONU avait exprimé sa préoccupation face aux violations sionistes persistantes de l'accord de désengagement de 1974, notamment les violations du cessez-le-feu en Syrie, et face à la présence de l'armée sioniste dans la zone tampon, en violation de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de la Syrie.

de ce pays. Les Nations Unies avaient aussi souligné qu'"aucune force militaire ni activité militaire autre que celles de la FNUOD ne devait être présente dans la zone tampon". L'ONU avait réaffirmé aussi son engagement envers l'intégrité territoriale et la souveraineté de la Syrie.

TURQUIE

Arrestation de 110 terroristes présumés

Au moins 110 terroristes présumés ont été arrêtés à Istanbul en Turquie, dans le cadre d'une opération contre l'organisation terroriste auto-proclamée "Etat islamique" (EI/Daesh), ont déclaré les autorités mardi. Le parquet d'Istanbul a souligné, dans un communiqué, que 41 personnes parmi les suspects étaient liées aux terroristes impliqués dans l'attentat-

tat de lundi dans la province de Yalova et qu'ils planifiaient des attaques similaires à Istanbul pendant les célébrations du Nouvel An. Par ailleurs, un communiqué du parquet d'Ankara a indiqué que des mandats d'arrêt ont été émis contre 17 suspects accusés d'être liés à Daesh, dont 11 ressortissants étrangers.

Les suspects, dont 11 ressortis-

sants étrangers, sont accusés d'appartenir à un groupe terroriste et d'entretenir des contacts avec des zones de conflit", précise le communiqué.

Le Bureau d'enquête sur les crimes terroristes a indiqué avoir identifié les suspects grâce à l'analyse de documents numériques saisis lors de précédentes enquêtes liées à Daech.

Trois éléments des forces de sécurité tués dans une opération contre Daech

Trois policiers turcs ont été tués et huit autres blessés lundi lors d'une opération contre des éléments du groupe terroriste Daech, dans la province de Palu, au nord-ouest de la Turquie, a-t-on indiqué de source officielle.

Le ministre turc de l'Intérieur, Ali Yerlikaya, a déclaré lors d'une

conférence de presse que six membres de Daech, avaient été tués.

Par ailleurs, le ministre turc a annoncé l'arrestation de 138 personnes soupçonnées d'avoir des liens avec l'organisation terroriste et l'ouverture de poursuites judiciaires contre 97 autres au cours des 30 derniers jours.

Il a expliqué que, dans le cadre des opérations menées contre l'organisation, les autorités turques ont effectué 108 opérations de sécurité dans 15 provinces au cours du mois de décembre, avec l'arrestation à Istanbul de plus de 100 membres de l'organisation terroriste, qui préparaient des attentats.

BANGLADESH

Décès de Khaleda Zia, figure majeure de la vie politique nationale

Le Bangladesh est en deuil après l'annonce du décès de l'ancienne Première ministre Khaleda Zia, survenu mardi à l'âge de 80 ans.

La nouvelle a été confirmée par le Parti nationaliste du Bangladesh (BNP), formation politique qu'elle dirigeait depuis plus de quatre décennies et qui demeure l'un des principaux acteurs de la scène politique du pays.

Dans un communiqué officiel, le BNP a précisé que Khaleda Zia est décédée à 06h00 du matin, peu après la prière de l'aube.

Figure emblématique de la politique bangladaise, elle a profondément marqué l'histoire contemporaine du pays par son parcours, son leadership et son influence durable.

Première femme à accéder au poste de Première ministre du Bangladesh, Khaleda Zia a dirigé le gouvernement à plusieurs reprises et a longtemps incarné l'opposition face à ses rivaux politiques.

À la tête du BNP depuis 1984, elle a su maintenir son parti comme une force centrale dans la vie politique nationale, malgré de longues périodes de tensions, de crises institutionnelles et de rivalités marquées.

Son décès intervient dans un contexte politique sensible, à l'approche des élections législatives prévues en février 2026, pour lesquelles elle était considérée comme favorite.

Son fils, Tarique Rahman, président par intérim du BNP, est rentré au Bangladesh le 25 décembre dernier après dix-sept années d'exil au Royaume-Uni, afin de conduire la campagne électorale du parti.

Il est désormais pressenti comme candidat potentiel au poste de Premier ministre.

La disparition de Khaleda Zia ouvre une nouvelle page de l'histoire politique du Bangladesh, laissant un vide considérable au sein du BNP et suscitant de nombreuses interrogations quant à l'avenir du pays sur le plan politique et institutionnel.

A.M.

PAKISTAN

Plus de 2.000 terroristes neutralisés en 2025

Les forces de sécurité pakistanaises ont neutralisé 2.115 terroristes en 2025, soit le nombre le plus élevé de terroristes éliminés en une seule année au cours de la dernière décennie, a indiqué mardi un rapport de l'Institut pakistanais d'étude des conflits et de la sécurité (PICSS), publié sur son site.

Selon ses informations, plus de 1.000 attaques terroristes ont eu lieu dans le pays au cours de cette année, ce qui représente le chiffre le plus élevé depuis 2014.

Par rapport à 2024, la hausse est de 17%. Ces attaques ont coûté la vie à 664 membres des forces de sécurité et à 508 civils.

Le nombre d'attaques suicides impliquant des terroristes a augmenté de 53% dans le pays au cours de la dernière décennie. D'après le PICSS, le plus grand nombre d'attaques terroristes cette année a été enregistré dans la province de Khyber Pakhtunkhwa, dans le nord-ouest du pays.

YÉMEN

Le Conseil présidentiel décrète l'état d'urgence

Le chef du Conseil présidentiel yéménite, Rashad al-Alimi, a décrété mardi l'état d'urgence dans l'ensemble du pays pour une durée de 90 jours, invoquant la nécessité de préserver la sécurité nationale et l'ordre public, a rapporté l'agence de presse yéménite Saba.

Saba a fait état d'"un décret stipulant un état d'urgence de 90 jours, accompagné d'un blocus aérien, maritime et terrestre de 72 heures".

Cette décision a été prise à la suite des graves développements que connaissent les gouvernorats d'Al Mahra et de Hadramaut en République du Yémen.

Dans ce contexte, Rashad al-Alimi a précisé que cette mesure "vise à préserver l'unité, la sécurité et la stabilité du Yémen".

APS

CONSTANTINE

Ouverture prochaine d'un centre d'excellence national spécialisé en formation aux métiers du cinéma

Un centre d'excellence national spécialisé dans la formation aux métiers du cinéma, sera ouvert, à Constantine, au titre de la nouvelle session de formation professionnelle, prévue le 15 février prochain, apprend-t-on mardi auprès du directeur de la formation et de l'enseignement professionnels, Houssem-Eddine Lekhal.



Première du genre à l'échelle nationale, cette structure de formation qui sera aménagée au centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA), situé à la cité Belle vue, au chef-lieu de wilaya, s'inscrit dans le cadre des orientations du ministère de tutelle visant à développer les compétences et à promouvoir l'innovation dans ce domaine, en adéquation avec les besoins et les exigences du marché du travail, tout en contribuant au développement de l'économie locale et nationale, a-t-il déclaré à l'APS.

La valorisation et la relance de la production cinématographique par l'introduction de

spécialités liées à ce domaine artistique qui englobe une multitude de métiers comme la conception et projection d'une œuvre filmique, écriture du scénario de cinéma, montage d'image et son, l'art de la photographie, ainsi que la formation d'une main-d'œuvre qualifiée, capable de réaliser des projets innovants dans le cadre de l'entrepreneuriat (auto-entrepreneur), sont les autres objectifs principaux de la création de ce centre, qui sera doté d'un internat, a ajouté le même responsable. Un staff d'enseignants spécialisés sera mobilisé pour encadrer les stagiaires de cette structure de formation qui sera

doté d'équipements et de programmes pédagogiques pour offrir aux jeunes concernés une formation de qualité, a indiqué la même source.

Il convient de noter que la wilaya de Constantine compte actuellement 25 établissements de formation et d'enseignement professionnels du secteur public dont cinq (5) instituts nationaux spécialisés, 18 centres de formation à travers les communes, un (1) institut d'enseignement professionnel et une (1) annexe, d'une capacité d'accueil global de 7950 places dotés de 12 internats, en plus de 25 autres structures relevant du privé.

BATNA

Ouverture du 8^e Séminaire national "Aurès de la pensée et de la littérature



La huitième édition du Séminaire national "Aurès de la pensée et de la littérature" s'est ouverte lundi à la Maison de la culture Mohamed Laïd Al-Khalifa de Batna en présence d'intellectuels, d'écrivains et poètes de plusieurs wilayas.

Placée sous le thème "Pour une communication culturelle entre les générations", la rencontre de deux jours est organisée par l'association culturelle "Echourouk" en coordination avec la section locale de l'Union nationale des écrivains algériens.

Le programme du Séminaire comporte des communications, des conférences-débats, des récitals poétiques et une exposition des nouvelles publications au hall de la Maison de la culture.

L'objectif de la rencontre est de mettre en

exergue les contributions des écrivains et auteurs, l'échange d'expériences et le suivi de l'évolution de la scène littéraire nationale en présence d'écrivains et poètes de plusieurs wilayas, a indiqué le président de l'association "Echourouk" le poète et universitaire Tarek Thabet.

Un hommage spécial sera rendu à l'occasion au défunt poète Mohamed Refaa de Batna décédé en 2024 en reconnaissance de ces contributions littéraires.

Des sorties de découvertes des sites touristiques et historiques de Batna seront organisées au profit des participants vers notamment les balcons de Ghoufi, la cité archéologique de Timgad et de cratère Ouled Moussa dans la commune d'Ichemoul.

18^e FNTP

La pièce de théâtre tunisienne "El Haribate" présentée à Alger



La pièce de théâtre "El Haribate" (les fugitives) de la Tunisienne Wafa Taboubi, une quête de sens face aux angoisses existentielles de la vie, a été présentée, lundi soir à Alger, en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda.

Marquant une courte halte de la compétition du 18e Festival national du Théâtre professionnel (FNTP), organisé depuis le 22 décembre dernier au Théâtre national Maheddine-Bachtarzi (TNA), le spectacle, dont la générale a été présentée à Tunis en octobre 2025, a été mis en scène par la Tunisienne Wafa Taboubi.

D'une durée de 75 minutes, "El Haribate" explore le doute, l'attente, l'incertitude et l'espoir, avec une distribution triée sur le volet de cinq talentueuses comédiennes tunisiennes, ainsi qu'un de leurs compatriotes-artistes, également professionnel des planches.

La richesse du texte, la grande compétence des comédiennes la bande son et l'éclairage subtils, ont remplacé l'absence de décor, une scénographie également conçue par Wafa Taboubi qui a déroulé sa trame dans une fusion judicieuse de courants théâtraux et une belle chimie des écoles, entre théâtres "épique de l'absurde", "didactique" et "de la cruauté" notamment.

Tenant en haleine les spectateurs durant 75 minutes, Fatma Bensaïdane, Mounira Zakraoui, Lobna Naamane, Oumaima Bahri, Sabrine Omar et Oussama El Henaini, ont réussi à porter la densité du texte et entretenir une performance époustouflante d'intensité, hautement exigeante sur le plan physique et aux échanges ascendants et soutenus déclamés avec vociferation.

Wafa Taboubi a préféré miser sur l'"intensité de la performance de l'ensemble des prestataires" qui a brillamment porté le message, plutôt que de mettre en avant les personnages, laissés sans le moindre nom pour les identifier.

Elle s'est également aidée de plaques de signalisation routière pour annoncer les intitulés de certains des tableaux" et recommandé aux comédiennes de "déclamer les dialogues en criant pour maintenir l'attention des spectateurs", comme le préconisait Antonin Artaud (1896-1948) précurseur du théâtre de la cruauté.

Véritables éléments dramaturgiques, la lumière, un des éléments de la scénographie et la musique, œuvre de Hani Belhamadi, créaient des atmosphères sombres et glaciales et entraînaient discrètement le climat de psychose régnant.

Ainsi, l'éclairage, feutré ou vif, latéral, vertical (douches) ou en diagonales, suggérait la provenance et l'origine de la déresse, l'angoisse, et la douleur, dont la progression et l'imminence étaient annoncées par des boucles de cadences rythmiques et de corpus musicaux saccadés.

Dans des dialogues empreints de violence et de colère, les artistes tunisiens en détresse absolue, allaient dans tous les sens, s'accusant, se chamaillant, se bousculant, gesticulant, courant et vociférant, tous en quête de sens qui apaiserait leurs angoisses et leurs tourments.

Quelques moments comiques dans le propos ou dans le jeu des comédiennes ont agrémenté le spectacle et fait rire les spectateurs, restés généralement recueillis et attentifs durant tout le déroulement du spectacle, largement applaudi par le public qui a réservé un accueil triomphal à Wafa Taboubi lors de son apparition pour le salut final.

Auparavant, la ministre de la Culture et des Art, Mme Malika Bendouda, accompagnée du commissaire du 18e Fntp et directeur du Tna, M. Mohamed Yahiaoui, a remis un trophée honorifique à l'acteur et comédien jordanien Zuhair Al Nobani, en hommage à l'ensemble de sa carrière prolifique.

Dédié au comédien, dramaturge et metteur en scène Abdellah Hamlaoui, la 18e FNTP se poursuit jusqu'au 2 janvier 2026 sous l'intitulé "Le théâtre réduit les distances", avec 18 pièces en compétition et 8 autres en off, en plus de conférences, master classes et spectacles de rue.

APS

ORAN

Hommage à un groupe de moudjahidine ayant participé aux manifestations du 11 décembre 1960

Un groupe de moudjahidine ayant participé aux manifestations du 11 décembre 1960 a été honoré, lundi à Oran, lors d'un Colloque organisé dans le cadre de la commémoration du 65e anniversaire de ces manifestations historiques.

L'hommage s'est déroulé au musée du journal El-Djoumhouria, organisateur de la rencontre en coordination avec l'Organisation nationale pour la préservation de la mémoire et la transmission du message des martyrs, en présence de membres de la famille révolutionnaire, d'intellectuels, d'universitaires, de représentants d'associations œuvrant dans le domaine de la sauvegarde de la mémoire nationale, ainsi que de spécialistes de l'histoire de la glorieuse Guerre de libération.

A cette occasion, les moudjahidine Boughrara Khatab, Leguem Mokhtar, Leblek Mohamed, Fares Seghair, Sam Menaouer et Mamouni Mahmoud, ainsi que le président de l'Association nationale des grands invalides de la Guerre de libération, Haf Abdennabi, ont été honorés en reconnaissance de leurs immenses sacrifices pour le recouvrement de la souveraineté nationale et en hommage aux ser-

vices éminents qu'ils ont rendus à la patrie.

Dans son allocution, la présidente-directrice générale du quotidien El-Djoumhouria, Leila Zerkif, a souligné que "l'hommage rendu à ces figures lumineuses de moudjahidine s'inscrit dans le cadre de la commémoration du 65e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, une étape historique marquée par la lutte, les sacrifices et les actes héroïques, qui suscite chez la génération de l'indépendance des sentiments de fierté et d'honneur, et traduit notre volonté de préserver cet héritage et de le transmettre aux générations monétantes".

De son côté, la présidente de l'Organisation nationale pour la préservation de la mémoire et la transmission du message des martyrs, Ilham Ouahraoui, a expliqué que "cet hommage ne constitue pas seulement un acte de reconnaissance envers les

sacrifices des moudjahidine, mais un devoir national et un message adressé aux générations futures, leur rappelant que l'indépendance est le fruit d'une lutte ardue".

Elle a ajouté que l'Organisation assume une grande responsabilité consistant à préserver la mémoire nationale, à transmettre le message des martyrs et à consolider les valeurs de citoyenneté.

Le Colloque a également été marqué par l'hommage rendu à Mme Malika Guendil, première femme avocate après l'indépendance, ainsi qu'à d'autres personnalités issues de différents secteurs, notamment la santé et l'enseignement supérieur.

La rencontre s'est clôturée par des interventions poétiques consacrées aux manifestations du 11 décembre 1960, déclamées par le poète Zelat Othmane, membre de l'association touristique "Nassim Wahran".

COMMÉMORATION

La wilaya de Mila commémore le 45ème anniversaire de la mort du Moudjahid Abdelhafid Boussouf

La wilaya de Mila a commémoré, lundi, le 45ème anniversaire de la mort du Moudjahid Abdelhafid Boussouf, dit "Si Mabrouk", en présence du secrétaire général du ministère des Moudjahidines et des ayants droit, Hachemi Afif, des autorités locales et de la famille révolutionnaire.

Dans une allocution lue en son nom par M. Hachemi Afif, lors d'un colloque national intitulé "Le Moudjahid-symbole Abdelhafid Boussouf, une école de patriotisme et une empreinte indélébile dans le génie de la Révolution", le ministre des Moudjahidines et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherif, a souligné que la commémoration du décès de ce leader "nous permet d'évoquer avec fierté et honneur le parcours d'un homme parmi les fidèles de Novembre, un homme qui croyait en la patrie et en la liberté".

« Ce que le défunt Abdelhafid Boussouf (1926-31 décembre 1980) a réalisé en termes de structure de renseignement et d'organisation avancée a eu un rôle décisif dans le renforcement de la Révolution et de sa présence tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, jusqu'à la victoire et le recouvrement de l'indépendance et de la souveraineté de l'Algérie ».

Il a également rendu hommage aux qualités du Moudjahid disparu qui en ont fait "un chef éclairé de la Wilaya V historique et un pionnier dans la création du service de renseignements et de communications durant la lutte armée".

En plus, a-t-il ajouté des efforts qu'il a déployés pour approvisionner l'Armée de libération nationale (ALN) en armes et en équipements et pour la création de la première radio du Front de libération nationale qui fut la voix authentique de

la Révolution face à la propagande coloniale malveillante. C'est pourquoi, "le souvenir de ce leader restera vivant dans la mémoire nationale", a encore indiqué M. Tacherif dans l'allocution lue en son nom par M. Afif, avant de souligner "l'engagement du ministère à préserver cette mémoire, à être toujours fidèle au service des Martyrs et à transmettre le message de la Révolution à la jeunesse" pour qu'elle soit "à la hauteur de la responsabilité qui lui incombe de construire la nouvelle Algérie, triomphante, cohérente et confiante en son avenir, comme l'avait souligné le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, dans son message à l'occasion du 65e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960".

Lors de leurs interventions au cours de ce colloque, les participants, parmi lesquels Mohamed Debba, membre de l'association des anciens du MALG (ministère de l'Armement et des Liaisons générales), se sont attendus sur le parcours militaire du défunt Moudjahid et sur son rôle agissant dans la formation des jeunes qui ont rejoint la Révolution dans le domaine du renseignement.

Notons que dans le cadre du programme de commémoration de cet anniversaire, les restes des Martyrs Mohamed Khalil et de ses fils Ali et Ahmed ont été réinhumés au Carré des Martyrs de la commune de Tassadane-Hedda, tandis qu'un centre de torture créé, dans la commune de Zeghaïa, par l'armée française durant la colonisation a été visité par la délégation officielle qui a également baptisé l'université de Mila du nom du Moudjahid Abdelhafid Boussouf.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
AGENCE NATIONALE D'AMÉLIORATION ET DU DÉVELOPPEMENT DU LOGEMENT
DIRECTION RÉGIONALE D'ALGER-OUEST
CITE DES 540 LOGEMENTS BRAKNI-Bt « D » - WILAYA DE BLIDA

N° Identification fiscale : 000016001405697

A. D. L.

PROGRAMME DE LOGEMENTS LOCATION-VENTE
CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT
(MAÎTRISE D'ŒUVRE)ETUDE ET SUIVI DES TRAVAUX DE REALISATION DE 1400 LOGEMENTS LOCATION-VENTE EN TCE AVEC
LOCAUX A USAGE COMMERCIAL, PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIES Y COMPRIS LES TRAVAUX DE
VIBILISATION SIS A LA COMMUNE D'EL AFFROUN « SITE 02 », WILAYA DE BLIDA

PROGRAMME LOCATION-VENTE

< Tranche 300 Logements, Zone 01 >

N° 256 /DRAO/AADL/2025

En application aux dispositions de la Loi n° 23-12 du 18 Mars 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, notamment les articles 24 et 36, 39. Et l'article 42, 47 et 48 du décret présidentiel L'AGENCE NATIONALE D'AMÉLIORATION ET DU DÉVELOPPEMENT DU LOGEMENT (« AADL »).
Direction Régionale ALGER-OUEST, lance un concours national d'architecte restreint (maîtrise d'œuvre) pour la
ET SUIVI DES TRAVAUX DE REALISATION DE 1400 LOGEMENTS LOCATION-VENTE EN TCE AVEC LOCAUX
A USAGE COMMERCIAL, PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIES Y COMPRIS LES TRAVAUX DE
VIBILISATION SIS A LA COMMUNE D'EL AFFROUN « SITE 02 », WILAYA DE BLIDA PROGRAMME
LOCATION-VENTE AADL 02, avec 300 Logements, Zone 01

Il s'agit d'un concours national d'architecte restreint pour (maîtrise d'œuvre) destiné aux architectes et aux bureaux d'étude inscrits dans le tableau national de l'ordre des architectes et en possession d'un agrément en cours de validité, justifiant des capacités techniques, professionnelles et financières suivantes :

1. **CANDIDATURE SOUDITIONNAIRE, SEUL :**a. **Candidature professionnelle :**
Une copie de l'agrément de l'année en cours, délivré par l'ordre national des architectes.b. **Candidature financière :**

Les candidats ou soumissionnaires ayant un chiffre d'affaires égal ou supérieur à 36 000 000 DA à savoir le chiffre d'affaires cumulé des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024), justifié par les déclarations des impôts fonciers uniques ou des bilans financiers visés par les services fiscaux.

c. **Candidature technique :**- Référence professionnelle :
- Ayant déjà conçu, étudié et Suivi maîtrise d'œuvre), durant les dix dernières années (2016 à 2025) à partir de la date réception provisoire, au moins :

- Ou un cumul de 1000 logements ou plus, en prenant en considération les projets de 250 logements ou plus y compris VRD.

Les références professionnelles sont à justifier par des attestations de bonne exécution contenant :

d. **Attestation technique :**- L'intégrité du projet,
- Le montant du projet.
- Date de réception provisoire.

Délivrées par : des maîtres d'œuvre publics.

e. **Moyens humains :**

Il s'agit de :

- Un (1) Chef de projet : Architecte ou Ingénieur ou master dans le domaine du bâtiment ayant une expérience égale ou supérieure à 04 ans.
- Un (1) architecte ou ingénieur ou master dans le domaine du bâtiment ayant une expérience de 03ans ou plus

- Un (1) architecte ou ingénieur ou master dans le domaine du bâtiment ayant une expérience de 02ans ou plus

Justifiée par diplômes, attestation d'affiliation CNAS, CASNOS et éventuellement fiche carrière, contrat ANEM.

f. **Moyens matériels :**

Disponibilité des moyens matériels suivants :

- 01 véhicule automobile ;
- 02 imprimantes ;
- 02 Imprimantes ;

- Justifiée par les pièces suivantes : Carte grise et contrat d'assurances en cours de validité pour les véhicules, constat récent d'huisser de 06 mois maximums à la date de dépôt des offres pour tout autre matériel.

2. **CAS DE SOUMISSION EN GROUPEMENT:**

Pour justifier de l'éligibilité du soumissionnaire en groupement solidaire d'architectes et/ou bureaux d'études, il sera tenu compte des capacités de l'ensemble des membres du groupement. A ce titre, les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier l'ensemble des capacités exigées, dans le cadre des charges, à l'exception de l'agrément (chaque membre doit présenter son agrément).

Le groupement doit être impérativement solidaire.

"Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas remplie, l'offre sera éliminée systématiquement.

"Les moyens humains et matériels ayant servi à l'éligibilité du soumissionnaire et son groupe ne sont pas tenus à rotation lors de l'évaluation technique

"Noter bien que les moyens humains ayant été utilisés dans un autre projet location-vente en cours, ou un projet objet d'appel d'offres (concours) AADL ; ne peuvent être pris en compte au présent concours.

"Le bureau d'études peut soumissionner pour un ou plusieurs projets avec des moyens humains de l'offre technique distinct.

Le cahier des charges sera retenu contre le soumissionnaire de Viagl Claq Milli Dilsar (25 000.00 DA) représentant les frais de reproduction auprès du CPA N°004 0199 401 001 3061 89 par ordre de versement délivré à :

La Direction de l'Agence Régionale AADL, ALGER-OUEST

Sis à CITE DES 540 LOGEMENTS BRAKNI - Bt « D » - WILAYA DE BLIDA

les candidats intéressés par le présent concours national d'architecture restreint (maîtrise d'œuvre) études et suivi sont invités à remettre

A. **Le dossier de candidature comprend :**

1. Une déclaration de candidature selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;

2. Une déclaration de participation selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;

3. Une copie du statut pour les personnes morales ;

4. Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, conformément aux conditions d'éligibilité contenues dans l'article 03 du présent cahier des charges.

B. **L'offre technique comprend :**

1. La déclaration à soumissionner, selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet.

2. Mémoire technique justifiant, (modèle ci-joint) remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet sous peine de rejet de l'offre : permettant d'évaluer l'offre technique du soumissionnaire, en matière de :

▪ Note méthodologique :

- Contraintes et solutions proposées
- Moyens humains à mobiliser pour le projet. Justifiée par diplômes, attestation d'affiliation CNAS, CASNOS et éventuellement fiche carrière, contrat ANEM.

▪ Moyens matériels à mobiliser pour le projet. Justifiée par les pièces suivantes : Carte grise et contrat d'assurances en cours de validité pour les véhicules, constat récent d'huisser de justice justifiant la propriété du matériel et les références appuyées d'un acte de vente notarié, le cas échéant (date de six mois maximums à la date de dépôt des offres) pour tout autre matériel.

3. Le cahier des charges portant à sa dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

4- Procès-verbal de visite de site.

C. **L'offre de prestations comprend :**

▪ Les pièces graphiques et écrites :

- Plan d'ensemble du projet faisant ressortir son intégration dans son environnement immédiat.

- Plan masse à l'échelle 1/100 ou 1/200.

- Les vues de plan des différents niveaux à l'échelle 1/100 ou 1/200.

- Les coupes et façades à l'échelle 1/200.

- Perspectives et croquis d'ambiance faisant ressortir l'image du projet.

D. **Moyens matériels :**

Disponibilité des moyens matériels suivants :

- 01 véhicule automobile ;
- 02 imprimante(s) ;
- 02 imprimante(s) ;

- Justifiée par les pièces suivantes : Carte grise et contrat d'assurances en cours de validité pour les véhicules, constat récent d'huisser de 06 mois maximums à la date de dépôt des offres pour tout autre matériel.

E. **CAS DE SOUMISSION EN GROUPEMENT:**

Pour justifier de l'éligibilité du soumissionnaire en groupement solidaire d'architectes et/ou bureaux d'études, il sera tenu compte des capacités de l'ensemble des membres du groupement. A ce titre, les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier l'ensemble des capacités exigées, dans le cadre des charges, à l'exception de l'agrément (chaque membre doit présenter son agrément).

Le groupement doit être impérativement solidaire.

"Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas remplie, l'offre sera éliminée systématiquement.

"Les moyens humains et matériel ayant servi à l'éligibilité du soumissionnaire et son groupe ne sont pas tenus à rotation lors de l'évaluation technique

"Noter bien que les moyens humains ayant été utilisés dans un autre projet location-vente en cours, ou un projet objet d'appel d'offres (concours) AADL ; ne peuvent être pris en compte au présent concours.

"Le bureau d'études peut soumissionner pour un ou plusieurs projets avec des moyens humains de l'offre technique distinct.

Le cahier des charges sera retenu contre le soumissionnaire de Viagl Claq Milli Dilsar (25 000.00 DA) représentant les frais de reproduction auprès du CPA N°004 0199 401 001 3061 89 par ordre de versement délivré à :

La Direction de l'Agence Régionale AADL, ALGER-OUEST

Sis à CITE DES 540 LOGEMENTS BRAKNI - Bt « D » - WILAYA DE BLIDA

les candidats intéressés par le présent concours national d'architecture restreint (maîtrise d'œuvre) études et suivi sont invités à remettre

A. **Le dossier de candidature comprend :**

1. Une déclaration de candidature selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;

2. Une déclaration de participation : selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;

3. Une copie du statut pour les personnes morales ;

4. Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, conformément aux conditions d'éligibilité contenues dans l'article 03 du présent cahier des charges.

B. **L'offre technique comprend :**

1. La déclaration à soumissionner, selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet.

2. Mémoire technique justifiant, (modèle ci-joint) remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet sous peine de rejet de l'offre : permettant d'évaluer l'offre technique du soumissionnaire, en matière de :

▪ Note méthodologique :

- Contraintes et solutions proposées
- Moyens humains à mobiliser pour le projet. Justifiée par diplômes, attestation d'affiliation CNAS, CASNOS et éventuellement fiche carrière, contrat ANEM.

▪ Moyens matériels à mobiliser pour le projet. Justifiée par les pièces suivantes : Carte grise et contrat d'assurances en cours de validité pour les véhicules, constat récent d'huisser de justice justifiant la propriété du matériel et les références appuyées d'un acte de vente notarié, le cas échéant (date de six mois maximums à la date de dépôt des offres) pour tout autre matériel.

3. Le cahier des charges portant à sa dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

C. **L'offre de prestations comprend :**

▪ Les pièces graphiques et écrites :

- Plan d'ensemble du projet faisant ressortir son intégration dans son environnement immédiat.

- Plan masse à l'échelle 1/100.

- Les vues en plan des différents niveaux à l'échelle 1/100 ou 1/200.

- Les coupes et façades à l'échelle 1/200.

- Perspectives et croquis d'ambiance faisant ressortir l'image du projet.

Programme de la soirée

TF1 21:10



21:10

Le grand bêtisier du 31



La pétillante Anaïs Grangerac rejoint l'inimitable Christophe Beaugrand pour former le duo glamour de cette fin d'année. Ensemble, plus complices que jamais, ils orchestrent ce bêtisier d'exception où humour, autodérision et paillettes rythment une rétrospective joyeusement décalée. Au programme, les sous rires les plus contagieux, les perles hilares des jeux télévisés, les scènes inédites des séries préférées des Français, et surtout toutes les surprises irrésistibles, le tout dans une ambiance féerique. A cette occasion, les deux maîtres de cérémonie accueillent une pluie d'invités prestigieux. Parallèlement, la mythique troupe du Moulin Rouge vient enflammer le plateau.



La Grande Soirée du 31 de Paris



Pour clôturer en beauté l'année 2025, rendez-vous avec les artistes incontournables de la scène musicale française : Keen'V, Amir, Gilbert Montagné, Pascal Obispo, Bénabar, Zaz, Magic System, Soolking, Stars 80, Chico & les Gypsies, Amel Bent, Chantal Goya, Salvatore Adamo, Totalement 80 et bien d'autres : une pléiade d'artistes pour une fête populaire, généreuse et festive. Cette émission spéciale met également à l'honneur les comédies musicales les plus emblématiques, du "Roi Lion" aux "Misérables", en passant par "Les Demoiselles de Rochefort" et "Black Legends".



21:10

Enquête parallèle
Épisode 1

Fred, ancienne reporter de guerre reconverte dans le journalisme local, mène l'enquête sur la mort d'un jeune homme non identifié, retrouvé au pied d'un pont près de Lyon. Ayant assisté à la découverte du corps, sa fille Rosa, 16 ans, refuse qu'il soit enterré anonymement. Epannée par Manu, caméraman rêveur, et Pierre, gendarme peu enclin à rouvrir une enquête classée comme suicide, Fred tente de percer les mystères entourant ce décès et l'identité de la victime.

CANAL+ 21:06



21:10

Ferrari, Tsamere,
Lecaplain :
La Tournée du Trio

M6 fête le 31



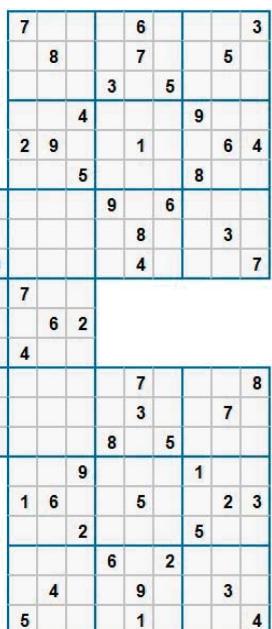
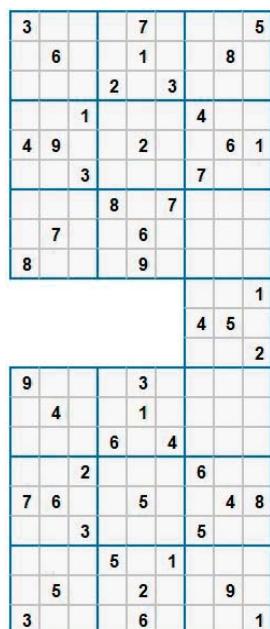
C'est au Dôme de Paris, en compagnie des plus grands artistes venus interpréter leurs tubes qu'Elodie Gossuin et Olivier Minne accompagnent le passage vers 2026. Au cours de cette soirée, les titres incontournables s'enchâinent dans une atmosphère survoltée, animée de rires et confettis. Les anciens de la Star Academy, de Marine à Pierre Garnier en passant par Julien Lieb, répondent présent tout comme la troupe du spectacle musical "Le Roi Soleil", celle du spectacle "Génération Céline", qui reprend le répertoire de Céline Dion, ou les danseuses du "Paradis Latin" et bien d'autres encore.

Jeux

Samouraï-Sudoku n°2892

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Horizontalement:

Verticalement:

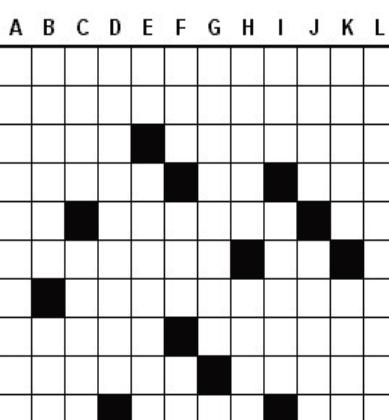
- 1 - Système naturel de reconstitution
- 2 - Berbéri
- 3 - Pas très brillants - Passages de l'extérieur à l'intérieur
- 4 - Effets d'efforts - Il sert à désigner - Place
- 5 - Devant la science - Filets à alouettes - Epine de rose
- 6 - Il prend des mesures - Egouttoir
- 7 - Remis mes chaussures en état
- 8 - Affable - Soldat algérien
- 9 - Sortie de la presse - Condamné par le concile de Nicée
- 10 - Napperon - Partisan du dernier cri - Filiets gazouillants

- A - Présentes des similitudes
- B - Moitié - Ornement de bassin
- C - Logis de bouquin - Flèche
- D - Emprisonnement
- E - Arrivé dans la famille - Moments de détente
- F - Sa tenue est légère - Donc à payer - Dans
- G - Oterez les produits de lavage
- H - Il fallait être Hercule pour le séparer de la terre - Fils de Loth
- I - Fierté de cabot - Vieux monsieur
- J - Partie d'un ensemble - Perspicacité
- K - Soustraites - Confidence
- L - Condamnés par le concile d'Éphèse

"La vérité sort de la bouche des enfants."

Platon

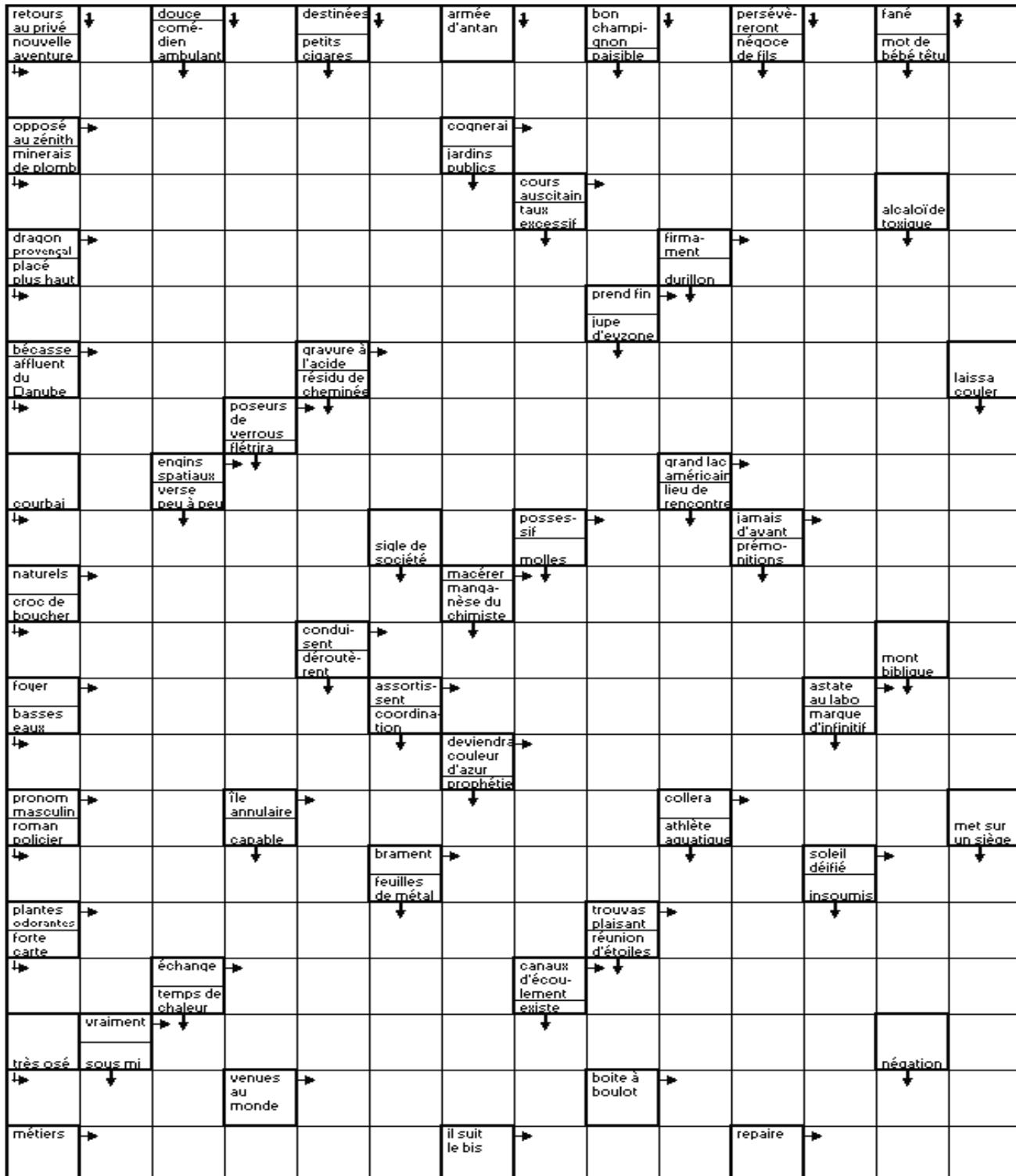
Mots croisés n°2892



Terreurs



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1592

*Solution*

Mots Croisés n°2892

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	R	E	G	E	N	E	R	A	T	O	P
2	E	P	I	N	E	V	I	N	E	S	E
3	S	O	T	S	E	N	T	R	E	S	
4	S	U	E	S	C	E	M	E	T		
5	E	S		R	I	D	E	E	S	S	O
6	M	E	T	R	E	U	R		I	F	R
7	B		R	E	S	S	E	M	E	L	A
8	L	I	A	N	T	Z	O	U	A	V	E
9	E	D	I	T	E	E	A	R	I	E	N
10	S	E	T		S	N	O	B		R	U

Grille géante n°1592

-	D	-	M	-	A	-	O	-	C	-	P	-
R	E	B	O	N	D	I	S	S	E	M	E	N
E	R	E	N	D	I	R	T	A	P	E	R	A
N	A	D	I	R	E	T	A	P	E	R	A	I
A	G	A	L	E	N	E	S	G	E	R	S	O
G	A	L	E	N	E	S	Q	E	C	I	E	L
A	T	A	R	A	S	Q	U	E	S	C	S	S
T	A	R	A	S	Q	U	E	S	C	S	S	E
A	C	I	D	E	S	S	S	E	C	S	S	E
C	I	D	E	S	S	S	E	S	C	S	S	E
I	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S	C	S	S	E
A	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S	C	S	S	E
A	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S	C	S	S	E
A	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S	C	S	S	E
A	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S	C	S	S	E
A	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S	C	S	S	E
A	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S	C	S	S	E
A	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S	C	S	S	E
A	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S	C	S	S	E
A	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S	C	S	S	E
A	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S	C	S	S	E
A	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S	C	S	S	E
A	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S	C	S	S	E
A	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S	C	S	S	E
A	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S	C	S	S	E
A	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S	C	S	S	E
A	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S	C	S	S	E
A	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S	C	S	S	E
A	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S	C	S	S	E
A	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S	C	S	S	E
A	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S	C	S	S	E
A	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S	C	S	S	E
A	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S	C	S	S	E
A	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S	C	S	S	E
A	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S	C	S	S	E
A	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S	C	S	S	E
A	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S	C	S	S	E
A	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S	C	S	S	E
A	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S	C	S	S	E
A	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S	C	S	S	E
A	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S	C	S	S	E
A	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S	C	S	S	E
A	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S	C	S	S	E
A	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S	C	S	S	E
A	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S	C	S	S	E
A	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S	C	S	S	E
A	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S	C	S	S	E
A	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S	C	S	S	E
A	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S	C	S	S	E
A	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S	C	S	S	E
A	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S	C	S	S	E
A	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S	C	S	S	E
A	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S	C	S	S	E
A	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S	C	S	S	E
A	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S	C	S	S	E
A	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S	C	S	S	E
A	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S	C	S	S	E
A	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S	C	S	S	E
A	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S	C	S	S	E
A	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S	C	S	S	E
A	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S	C	S	S	E
A	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S	C	S	S	E
A	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S	C	S	S	E
A	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S	C	S	S	E
A	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S	C	S	S	E
A	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S	C	S	S	E
A	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S	C	S	S	E
A	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S	C	S	S	E
A	N	N	S	S	S	S	E	S	C	S	S	E
N	A	N	N	S	S	S	E	S				

NATATION/CHAMPIONNAT NATIONAL HIVERNAL OPEN (1^{ÈRE} JOURNÉE)

Cinq records nationaux et un arabe battus à Oran

La première journée du championnat d'Algérie Open hivernal de natation en petit bassin de 25 m, entamé lundi à la piscine du complexe sportif "Miloud Hadefi" d'Oran, a été marquée par la réalisation de cinq nouveaux records nationaux et un arabe.

Dans l'épreuve du 200 mètres dos, la nageuse Maroua Merniz du Chabab de Belouizdad a battu le record arabe avec un chrono de 2 mn 14s 45 c. L'ancien record détenu par la Tunisienne Rym Ouenneche était de 2 mn 15s 50c. Avec son nouveau record arabe du 200m dos, Meroua améliore aussi son propre record d'Algérie de l'épreuve qui était de 2mn 15s 62c. Les autres records nationaux ont été battus par Benbara Moncef (CR Belouizdad), Nesrine Medjahed (MC Alger), Fares Benzidoun du CR Belouizdad et Ryma Benmansour du même club. Dans l'épreuve 200 m dos, Moncef a amélioré son record personnel avec 1 mn 57 s 16 c (contre 1 mn 58 s 37 c,

pour l'ancien), Medjahed a battu l'ancien record détenu par Amel Melih au 50m papillon, en 27s 43c (contre l'ancien à 27s 48c qui a résisté 3 années durant), alors que Benzidoun a réalisé un record national de l'épreuve du 200m N/L avec un chrono à 1mn 47s 23 c, pulvérisant le record détenu depuis 2017, par Ouissa Sahnoun (27s 78c).

Le cinquième record d'Algérie a été battu par Ryma Benmansour dans la spécialité du 200 mètres nage libre avec 2 mn 02s 25c. L'ancien record appartenait, depuis 2015, à Majda Chebaraka avec 2 mn 02 s 52 c.

Cette première journée du championnat d'Algérie de natation a été dominée par les nageuses du CR Belouizdad avec 5



titres, donc quatre records d'Algérie, devant l'USM Alger avec deux titres et le MC Alger et CP Sim avec un titre chacun.

Organisé par la ligue oranaise de natation en collaboration avec la fédération algérienne de la discipline,

jusqu'à samedi, le rendez-vous d'Oran regroupe 205 nageurs et nageuses, représentant 35 clubs du pays.

BASKET / NATIONALE 1 DAMES (13^{ÈME} J)

MT Sétif - JF Kouba reporté à vendredi



Le match MT Sétif - JF Kouba de la 13^e journée du Championnat d'Algérie de basket-ball, Nationale 1 dames, prévu ce mardi, a été reporté à vendredi (15h00), a indiqué la Fédération algérienne (FABB). Une autre rencontre de cette 13^e journée opposant Hussein-Dey Marine au RC Bordj Bou Arreridj, qui n'avait pas été jouée vendredi dernier, a été reprogrammée pour vendredi prochain (15h00) à Bordj Bou Arreridj. Pour rappel, les rencontres de la 13^e journée du Championnat d'Algérie de basket-ball, Nationale 1 dames, disputées vendredi et samedi derniers ont donné lieu aux résultats suivants :

Vendredi 26 décembre :

CR Ali Mendjili - FS Sétif	38-75	
NB Staoueli - GS Cosider	33-67	
USM Alger - MC Alger	69-55	

Samedi 27 décembre :

USA Batna - El Annaba	52-42	
Rouiba CB - WR Ain Benian	46-47	

Reste à jouer / Vendredi 2 janvier :

MT Sétif - JF Kouba	(15h00)	
Hussein-Dey Marine - RC Bordj Bou Arreridj	(15h00)	

Classement :

	Pts	J
1. GS Cosider	25	13
2. USM Alger	24	13
3. H.Dey Marine	22	12
--. MT Sétif	22	12
--. MC Alger	22	13
6.JF Kouba	20	12
--. USA Batna	20	13
8. RCBB Arreridj	18	12
9. El Annaba	17	13
--. WR Ain Benian	17	13
11. NB Staoueli	16	13
--. FS Sétif	16	13
13. CR Ali Mendjili	14	13
--. Rouiba CB	14	13

MONDIAUX 2026 DE CROSS-COUNTRY (U20)

Six athlètes algériens retenus pour le rendez-vous de Tallahassee

Six jeunes coureurs algériens prendront part aux championnats du monde de cross-country, catégorie des moins de vingt ans, prévus le 10 janvier 2026 à Tallahassee (Etats-Unis), a annoncé mardi la Direction technique de la Fédération algérienne d'athlétisme.

Il s'agit de Kaddour Naili, Mo-

hamed Amine Sokou, Zakaria Touahria, Amir Mouad Baroud, Abdel-Mouez Belhaddad, Ahmed Abdenacer Messabis, sous la direction de l'entraîneur Naili Ahmed. La DTN avait retenu ces athlètes à la suite d'une course de sélection, disputée au début du mois de décembre courant, à la

Forêt de Bouchaoui (Alger).

Ces athlètes vont effectuer un dernier stage de préparation à partir du 3 janvier à Alger.

Leur départ aux Etats Unis est prévu trois jours plus tard, le 6 janvier, alors que le retour au pays est fixé au 13 du même mois, a-t-on appris auprès de la FAA.

CHAMPIONNATS ARABES DE CROSS-COUNTRY 2026

14 jeunes athlètes algériens en stage de sélection

La Direction technique de la Fédération algérienne d'athlétisme (DTN/FAA) a annoncé mardi avoir convoqué quatorze athlètes (garçons et filles), relevant des catégories U18 et U20, pour un stage de sélection, en prévision de la 28^e édition des championnats arabes de cross-country, prévue le 24 janvier 2026 en Irak.

Il s'agit de Yasser Amraoui, Zakaria Bougue-

taya, Abdelmoumène Boutebia, Abdeldjalil Dellaoui, Abdallah Houssem Khabez, et Abdelmoumène Zakaria Zina-Raggoua chez les U18 (garçons), ainsi que Hadjer Bouaïssi, Rinès Hadj-Chérif, Ritedj Hammam, Hadil Kamiri, Randa Mouici et Hadil Samaï chez les U18 (filles), alors que les deux autres athlètes convoquées, à savoir : Karima Achiche Hassna

Benouadah relèvent de la catégorie des U20.

La DTN a expliqué avoir choisi ces athlètes en fonction des bons résultats qu'ils ont obtenus dernièrement et qui lui avaient servi de critère de présélection, en attendant l'arrêt de la liste finale des candidats qui seront engagés dans la compétition.

D'après les organisateurs, 14 pays ont confirmé leur participa-

tion à cette 28^e édition des Championnats arabes de cross-country, à savoir : Algérie, Irak (pays hôte), Tunisie, Egypte, Arabie saoudite, Qatar, Emirats arabes unis, Bahreïn, Maroc, Sultanat d'Oman, Jordanie, Syrie, Palestine et Liban. La compétition était initialement prévue le 20 janvier, avant d'être décalée de quatre jours, pour des raisons liées à l'aspect organisationnel.

PÉTANQUE

Début du championnat régional interservices de police de l'Ouest

Les compétitions du championnat régional de pétanque interservices de police de la région Ouest ont été lancées, mardi à Saïda, avec la participation de 72 policiers représentant 12 wilayas.

Lors de l'ouverture officielle de cette manifestation sportive, prévue en deux jours à la salle omnisports Hamada-Ahmed, le chef de la Sécurité de wilaya, le commissaire de police Zerrouki Mohamed Karim, représentant l'inspecteur régional de la police de l'Ouest (Oran), a souligné que le sport constitue un "élément important" de la préparation physique, mentale et psychologique des membres de la Sécurité nationale, contribuant à l'amélioration du rendement et de l'efficacité dans l'accomplissement de leurs missions.

Il a invité l'ensemble des délégations sportives participantes à faire preuve de fair-play et d'un esprit sportif élevé, rappelant que cette rencontre s'inscrit dans le

cadre des efforts de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) visant à promouvoir les différentes disciplines sportives et à encourager la pratique sportive au sein de ce corps.

De son côté, le wali de Saïda, M. Amoumen Marmouri, a affirmé dans son allocution que cette compétition vise à ancrer la culture de la pratique sportive parmi les éléments de la police, tout en renforçant l'esprit de discipline et de solidarité entre les membres de ce corps constitué.

Il a estimé, par ailleurs, que le sport représente un pilier essentiel de la santé physique et de l'équilibre psychologique, ainsi qu'un facteur de soutien à la préparation et à l'efficacité professionnelle. Le wali a également salué les efforts des organisateurs et la mobilisation de tous les moyens nécessaires pour assurer la réussite de cet événement sportif.

LIGUE 1 MOBILIS (14^e JOURNÉE) Le MC Alger sacré champion d'hiver

Le MC Alger s'est adjugé le titre honorifique de champion d'hiver de la Ligue 1 Mobilis de football, en signant une victoire nette face à l'ES Sétif (2-0), lundi soir au stade Ali-Ammar de Douéra (Alger), en clôture de la 14^e journée de compétition.

Solides leaders, les "Vert et Rouge" ont confirmé leur domination grâce à des réalisations de Ferhat au retour des vestiaires (48e) et de Bangoura sur penalty (57e), portant leur total à 31 points et reléguant leurs poursuivants à bonne distance. Maîtrisant les débats face à une formation sétiennne en manque d'efficacité, le Mouloudia qui compte encore deux matchs en retard, s'est appuyé sur une attaque tranchante et une régularité qui lui permet de s'installer confortablement au sommet.

Dans les deux autres rencontres disputées lundi, le duel entre le MC Oran et le CR Belouizdad, au stade Ahmed-Zabana (Oran), s'est soldé par un nul (1-1), au terme d'un match équilibré.

Les Oranais ont ouvert le score par Kerroum sur penalty (52e), avant que le Tunisien Ben Hammouda ne remette les pendules à l'heure

pour le Chabab (70e). Un partage des points qui laisse le MCO dans le groupe des poursuivants (5e, 22 pts) et le CRB à la 6^e place avec 21 points et un match en moins.

De son côté, l'ES Ben Aknoun a réalisé une précieuse opération à Mostaganem en s'imposant sur la plus petite des marges face à l'ES Mostaganem (1-0). Longtemps indécise, la rencontre a basculé en fin de partie grâce à Djabout (87e), offrant trois points importants aux visiteurs, désormais 8es avec 20 points, tandis que l'ESM reste engluée dans la zone rouge.

A l'issue de cette 14^e journée, le MC Alger vire en tête avec 31 points (12 matchs), devant l'USM Alger (23 pts) et un trio composé de la JS Saoura, de l'Olympique Akbou et du MC Oran (22 pts chacun). En bas de tableau, l'ES Mostaganem (15e, 9 pts) et le MC El Bayadh (16e, 3 pts) ferment la marche.



BRÉSIL

L'entraîneur de Flamengo Filipe Luis prolonge son contrat jusqu'en 2027

Le club brésilien de Flamengo a annoncé lundi avoir prolongé le contrat de son entraîneur Filipe Luis "jusqu'en décembre 2027", après une saison au cours de laquelle les Rouge et Noir ont réalisé le double championnat du Brésil et Copa Libertadores.

A quelques jours de l'expiration du contrat liant l'entraîneur de 40 ans au club carioca, les deux parties sont "parvenues à un accord pour la prolongation du contrat de l'entraîneur Filipe Luis jusqu'en décembre 2027", selon le communiqué du club.

La prolongation du contrat de l'entraîneur brésilien, ancien joueur de



l'Atlético Madrid et de Chelsea, a mis du temps à se concrétiser à la suite d'un désaccord salarial avec la direction du "Fla".

Mais au final, les protagonistes ont réussi à "construire un accord équilibré et durable, qui

réponde aux aspirations de l'entraîneur, mais aussi à la politique de gouvernance" du club, précise le communiqué, sans toutefois donner d'indication sur le nouveau salaire du coach.

Depuis son arrivée sur le banc de Flamengo, en

septembre 2024, Filipe Luis s'est imposé comme un technicien à succès, conduisant son équipe à la finale de la Coupe intercontinentale où elle s'est inclinée en décembre face au Paris SG (1-1, a.p., 2 t.a.b. à 1).

Le jeune entraîneur brésilien compte également à son palmarès la Coupe du Brésil, quelques mois après avoir pris les rênes de Flamengo et, en 2025, il a soulevé quatre titres : la Supercoupe du Brésil, le championnat de l'Etat de Rio de Janeiro, le championnat brésilien et la Libertadores.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE DIVISION 1 DAMES (11^e JOURNÉE)

Le programme des rencontres



Programme des rencontres de la 11^e journée du championnat d'Algérie de division Une seniors dames de football, prévues vendredi à partir de 10h00.

Relizane : Afak Relizane - CF Akbou
20 aout 55 : CR Belouizdad - Aksal Batna
Tizi Ouzou : JS Kabylie - Etoile Athletic
Sétif Biskra : US Biskra - CS Constantine
Guelma : AR Guelma - ASE Alger Centre
Béjaïa : FC Béjaïa - RS Tissemsilt.JF
Khroub: Exempt

Classement :	Pts	J
1. CF Akbou	27	9
2. Afak Relizane	23	9
3. JF Khroub	22	10
4. JS Kabylie	20	9
5. CR Belouizdad	18	9
6. CS Constantine	17	10
7. Etoile At. Sétif	14	9
8. US Biskra	11	9
9. ASE Alger	7	9
10. FC Béjaïa	5	10
11. RS Tissemsilt	1	9
-- Aksal Sport Batna	1	9
13.AR Guelma	0	10.

APS

FIFA

Record de demandes de billets pour la Coupe du monde de football 2026

La FIFA a indiqué lundi avoir enregistré un record de demandes de billets pour la Coupe du monde de football 2026, en recevant plus de 150 millions de demandes de billets pour assister à ce tournoi planétaire qui devrait se dérouler dans trois pays hôtes, Etats-Unis, Canada et Mexique.

Les supporters de plus de 200 pays et régions se sont connectés en masse à la plateforme [FIFA.com/tickets](#) après l'ouverture de la phase de vente

de billets par tirage au sort aléatoire le 11 décembre, pour s'achever le 13 janvier 2026. Selon la FIFA, la Coupe du monde 2026 avait été souscrite plus de 30 fois sur la base des numéros de carte de crédit individuels vérifiés soumis avec chaque demande de billet, et que la demande est 3,4 fois supérieure au nombre total de spectateurs qui ont assisté aux 964 matches qui composent les 22 éditions de la compétition depuis 1930.

"La Coupe du monde de la FIFA

2026 s'annonce comme le spectacle le plus grand et le plus inclusif de la planète", a déclaré le président de la FIFA, Gianni Infantino.

"Cette réponse enthousiaste des supporters passionnés reflète véritablement l'engouement mondial pour notre sport. Nous allons écrire une page d'histoire en Amérique du Nord en réunissant le monde comme jamais auparavant pour célébrer l'unité et le meilleur du football", a-t-il dit.

FOOTBALL MONDIAL EN DEUIL

L'Atlético Madrid pleure la disparition de sa légende Enrique Collar

Le football espagnol et international est en deuil. L'Atlético Madrid a annoncé, lundi, le décès d'Enrique Collar, figure emblématique et capitaine historique du club madrilène, à l'âge de 91 ans. Véritable monument du football ibérique, Collar laisse derrière lui un héritage sportif exceptionnel, gravé à jamais dans la mémoire des supporters des « Colchoneros ».

Arrivé à l'Atlético Madrid en 1953, Enrique Collar a consacré seize saisons de sa carrière au club de la capitale espagnole, disputant 470 rencontres offi-

cielles et inscrivant 105 buts. Ailier gauche de grand talent, reconnu pour sa vitesse, sa technique et son sens du collectif, il fut l'un des piliers de l'équipe durant les années fastes du club.

Surnommé « El Niño » bien avant Fernando Torres, Collar a marqué l'histoire en portant le brassard de capitaine pendant neuf années consécutives, de 1960 à 1969, un record encore inégalé au sein du club. Sous son leadership, l'Atlético Madrid a remporté une Liga en 1966, trois Coupes du Roi (1960, 1961 et 1965) ainsi qu'une Coupe des vain-

queurs de coupe en 1962, consacrant le club sur la scène européenne.

International espagnol à 16 reprises, Enrique Collar a également participé à la Coupe du monde de 1962 au Chili, inscrivant quatre buts sous le maillot de la Roja. Il mit un terme à sa carrière professionnelle en 1970, après une dernière saison à Valence.

Dans un communiqué empreint d'émotion, l'Atlético Madrid a salué « un symbole qui a tout donné pour porter le club au sommet du football national et continental ». Une légende s'est éteinte,



mais son nom restera à jamais associé à l'âme et à l'histoire du club rojiblanco.

AM



CAN-2025 (GR.E/ 3^E ET DERNIÈRE JOURNÉE) GUINÉE ÉQUATORIALE - ALGÉRIE Les "Verts" visent la passe de trois



L'équipe nationale de football affrontera la Guinée équatoriale, mercredi (17h00), pour le compte de la 3^e et dernière journée (Gr.E), de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, avec l'ambition de réaliser la passe de trois, après s'être qualifiée avec panache pour les 1/8e de finale.

L'équipe nationale de football affrontera la Guinée équatoriale, mercredi (17h00), pour le compte de la 3^e et dernière journée (Gr.E), de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, avec l'ambition de réaliser la passe de trois, après s'être qualifiée avec panache pour les 1/8e de finale.

plein de victoires, avant de poursuivre sur sa lancée et de décrocher le sacre continental.

Un parallèle que le staff technique et les joueurs gardent à l'esprit, conscients que la dynamique du premier tour peut s'avérer déterminante pour la suite de la compétition.

Malgré un enjeu sportif limité, la sélection nationale entend aborder cette rencontre avec le même sérieux.

" Nous allons nous concentrer sur notre prochain match face à la Guinée équatoriale, avec l'objectif évident de le remporter. Je vais opérer des changements, afin de faire tourner l'effectif et de permettre à certains éléments de se reposer ", a souligné le sélectionneur national Vladimir Petkovic, lors de la conférence de presse, après le match contre le Burkina Faso.

Sur le plan de l'effectif, le staff algérien devra toutefois composer sans deux défenseurs. Samir

Chergui et Jaouen Hadjadj, blessés face au Burkina Faso, sont forfaits. Si Hadjadj, victime d'une entorse de la cheville, observera un repos estimé entre une semaine et dix jours, le tournoi est quasiment terminé pour Chergui, dont la blessure à la cuisse s'avère plus sérieuse.

Des changements en vue

Comme annoncé lors de la conférence de presse d'après-match face aux Burkina Faso, avec l'objectif évident de le remporter. Je vais opérer des changements, afin de faire tourner l'effectif et de permettre à certains éléments de se reposer ", a souligné le sélectionneur national Vladimir Petkovic, lors de la conférence de presse, après le match contre le Burkina Faso.

Des éléments tels que Kébab, Bélaïd, Boulbina ou encore



Zerrouki sont annoncés titulaires face à la Guinée équatoriale.

De son côté, la Guinée équatoriale, déjà éliminée après deux revers concédés face au Burkina Faso (2-1) et au Soudan (1-0), jouera pour l'honneur et tentera de quitter la compétition sur une note positive.

Le " Nzalang Nacional " demeure néanmoins un adversaire à prendre au sérieux, lui qui avait battu la sélection nationale, lors de la CAN-2022 au

Cameroun, mettant fin à sa série historique de 35 matchs sans défaite.

Dans l'autre rencontre du groupe E, le Soudan et le Burkina Faso, crédités de trois points chacun, s'affronteront au même horaire (17h00) avec pour objectif commun de terminer à la deuxième place du groupe, les deux sélections étant assurées de figurer au minimum parmi les quatre meilleures troisièmes.

Le point sur le Groupe (E) avant les matchs de la troisième journée

Le point sur le Groupe (E) de la Coupe d'Afrique des nations de football (CAN-2025), avant les matchs de la troisième et dernière journée, prévus mercredi :

Mercredi, 31 décembre :
Guinée équatoriale - Algérie 17h00
Soudan - Burkina Faso 17h00

Classement :	Pts	J	Dif
1). Algérie	6	2	+ 4
Qualifiée			
2). Burkina Faso	0	3	+ 2
Qualifié			
-). Soudan	3	2	- 2
Qualifié			
4). Guinée Equatoriale	0	2	-2

Déjà joués :	
Burkina Faso - Guinée équatoriale	2-1
Algérie - Soudan	3-0
Guinée équatoriale - Soudan	0-1
Algérie - Burkina Faso	1-0

NDLR : les 24 pays participants sont répartis en six groupes de quatre. Les deux premiers de chaque groupe, ainsi que les quatre meilleurs troisièmes sont qualifiés pour les huitièmes de finale. En cas d'égalité, les équipes seront départagées suivant les critères suivants : résultat du match entre les deux équipes, différence de buts totale, nombre de buts inscrits, tirage au sort.

Déclarations de joueurs en zone mixte

Déclarations de joueurs de l'équipe nationale de football, recueillies par l'APS lors d'une zone mixte organisée avec la presse mardi, à 24 heures du match face à la Guinée équatoriale, mercredi à 17h00, comptant pour la 3^e et dernière journée (Gr.E), de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 (21 décembre-18 janvier 2026).

Mehdi Dorval (défenseur) : " Ce

sera un match difficile, car il y aura une bonne équipe en face. Nous gérions ce tournoi match après match, à commencer par ce dernier du premier tour face à la Guinée équatoriale, que nous devons gagner. On a un excellent groupe et de bons joueurs, l'objectif est d'aller le plus loin possible. Je me sens très bien, le coach me parle et me prodigue quelques conseils. Le groupe reste déterminé à tout donner

lors de cette CAN".

Moncef Bakrar (attaquant) : " Nous devrons prendre la Guinée équatoriale avec sérieux. Cette équipe était toute proche de gagner son premier match face au Burkina Faso (défaite 2-1). A la CAN, il n'y a pas d'équipes faciles. Nous allons aborder ce match avec l'intention de le gagner. Le groupe est solidaire, pas de différence entre un titulaire et un

remplaçant. Ceux qui auront la chance de jouer mercredi vont se donner à fond pour réaliser la passe de trois. Pour ma part, je suis très content d'être ici, même si je n'ai pas encore joué. Je dois saisir la moindre chance qui se présente pour prouver de quoi je suis capable. J'espère aller au bout de la compétition".

Oussama Benbot (gardien de but) : " Nous avons préparé ce der-

nier match de la phase de groupes avec l'objectif de l'emporter et de réaliser un 9 sur 9.

Nous allons visionner la Guinée équatoriale aujourd'hui pour les dernières retouches sur le plan tactique. Nous sommes une seule famille, et à celui qui joue, on souhaite bon courage, c'est très important. Nous souhaitons un prompt rétablissement à Hadjadj et Chergui".

APS



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la S.A.R.L
DK NEWS
Directeur général
Benzine Lamine
Gérant
Faycal Laouar
Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION
« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 »
FAX : 028.05.31.61 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz
PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 / E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.
Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

MANDAT AU CONSEIL DE SÉCURITÉ L'Algérie a accompli pleinement son devoir (Bendjama)

Le Représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, l'ambassadeur Amar Bendjama a mis en avant que l'Algérie a accompli pleinement son devoir pendant son mandat au Conseil de sécurité qui se termine le 31 décembre, soulignant la responsabilité de la communauté internationale quant à la nécessité de faire face aux foyers de tension et de prévenir l'extension des conflits à travers des solutions politiques justes et durables, respectueuses de la souveraineté des Etats et des droits des peuples.



Lors d'une séance du Conseil de sécurité de l'ONU, tenue lundi, consacrée aux "menaces pesant sur la paix et la sécurité internationales", M. Bendjama a déclaré que "l'Algérie quitte le Conseil de sécurité après avoir accompli pleinement son devoir".

A cette occasion, M. Bendjama a exprimé son soutien au contenu de l'intervention du Représentant permanent de la Somalie auprès de

l'ONU, Abukar Dahir Osman, qui a dénoncé la reconnaissance par l'entité sioniste du territoire de "Somaliland", en violation directe de la Charte onusienne et des principes fondamentaux de l'Union africaine (UA), du droit international, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des Etats. Il a soutenu aussi l'évocation du Représentant somalien de la situation en Palestine.

M. Bendjama a insisté sur

l'unité de la Somalie en affirmant que "le Somaliland fait partie intégrante de ce pays".

Le Représentant permanent de l'Algérie s'est adressé à ses collègues élus au Conseil de sécurité ainsi qu'à ceux qui, a-t-il dit, "assumeront une lourde responsabilité au sein du Conseil", les appelant à "œuvrer tous avec persévérance et à s'efforcer en permanence d'associer l'ensemble des Etats membres des Nations unies aux travaux du Conseil".

Il a précisé que cela concerne aussi bien les membres non permanents que les membres permanents du Conseil de sécurité, en vue de préserver la paix et la sécurité internationales, mettant en avant le rôle des membres élus dans la réalisation des objectifs dévolus à l'organe onusien.

Au terme de son intervention, l'ambassadeur Bendjama a salué ses collègues du groupe "A3+", notamment ceux n'appartenant pas au continent africain, mais qui se sont engagés, durant leur mandat, à "défendre de manière significative les pays africains au sein de ce Conseil", a-t-il dit.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA JEUNESSE

Ouverture des candidatures pour un programme de l'UNICEF dans le domaine de l'éducation climatique

Le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) a annoncé, mardi dans un communiqué, l'ouverture des candidatures pour l'intégration d'un programme visant à soutenir les jeunes leaders dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement climatique, supervisé par le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), et ce jusqu'au 6 janvier prochain. "Dans le cadre de l'autonomisation des jeunes et du renforcement de leur participation aux initiatives nationales et internationales liées au développement durable, le CSJ informe la jeunesse algérienne de l'ouverture des candidatures pour intégrer le programme Leading Minds Climate Education Fellowship, placé sous la supervision de l'UNICEF", précise la même source.

Ce programme international vise à soutenir "les jeunes leaders dans le domaine de l'éducation et de

l'enseignement climatique, à développer des approches innovantes contribuant au renforcement de la conscience environnementale auprès des jeunes générations, à donner aux enfants les moyens de faire face aux défis climatiques et à participer à la construction d'un avenir juste et durable".

"Les catégories concernées par la candidature sont les jeunes impliqués dans des initiatives, programmes ou projets liés à l'éducation climatique et à l'enseignement au service du développement durable. Le dernier délai d'inscription est fixé au 6 janvier 2026", souligne la même source. Le CSJ a, par ailleurs, invité l'ensemble des personnes intéressées à "consulter les conditions de participation et à soumettre leurs dossiers via le lien suivant: <https://www.unicef.org/leading-minds-fellowship>".

PARLEMENT

M. Nasri reçoit une délégation de membres de la communauté nationale établie à l'étranger

Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a reçu une délégation de membres de la communauté nationale établie à l'étranger, qui ont pris connaissance des réalisations et progrès accomplis par l'Algérie sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, indique mardi un communiqué de l'institution parlementaire.

Cette rencontre, tenue lundi, dans le cadre des activités de l'Université d'hiver, organisée par le ministère des Affaires étrangères au profit des membres de la communauté nationale établie à l'étranger, a été l'occasion de présenter à ces derniers les réalisations et progrès accomplis par l'Algérie sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de découvrir leurs impressions, d'autant que la majorité d'entre eux visitent la mère patrie pour la première fois", précise le communiqué.

Lors de la rencontre, M. Nasri a réaffirmé "l'importance accordée par les pouvoirs publics au maintien des liens entre la communauté nationale à l'étranger et la mère patrie, et leur souci de les faire bénéficier des mêmes droits que l'ensemble des Algériens".

Invitant les membres de la délégation à "placer la patrie, sa dignité et sa prospérité au cœur de leurs préoccupations", le président du Conseil de la nation a souligné que "le passé glorieux des aieux doit constituer une référence et une source de fierté pour eux".

De leur côté, les membres de la délégation ont exprimé "leur fierté d'appartenir à l'Algérie et la loyauté totale qu'ils lui vouent", soulignant "leur volonté de la servir".

Ils ont également exprimé "leur profonde gratitude et leur grande reconnaissance au président de la République pour l'attention particulière qu'il porte à la communauté nationale établie à l'étranger, ainsi que pour les mesures prises afin de renforcer les liens avec la mère patrie".

Par ailleurs, les membres de la délégation ont visité les différentes structures du Conseil de la nation, notamment la bibliothèque, le service technique audiovisuel et l'hémicycle, où ils ont assisté à une présentation sur cette institution législative et ce monument architectural.

APS

ÉDITORIAL DKNEWS DU JOUR La décantation économique : quand la vision devient trajectoire

À mesure que l'année 2025 s'achève, un constat s'impose avec davantage de clarté et moins de scepticisme qu'auparavant : l'Algérie est engagée dans un processus de transformation économique profond, progressif et désormais tangible.

Loin des annonces conjoncturelles ou des effets d'affichage, cette mutation s'observe dans les faits, les chiffres, mais aussi dans la nature même des rendez-vous économiques qui ont jalonné l'année.

Une décantation lente, parfois silencieuse, mais résolument structurante.

L'agenda économique de 2025 aura été, à ce titre, particulièrement révélateur.

La Foire internationale d'Alger (FIA 2025), organisée en juin, s'est imposée comme l'un des plus importants carrefours économiques régionaux, offrant une véritable plateforme stratégique aux entreprises nationales et internationales.

Rencontres B2B, accords de partenariat, transferts de savoir-faire : la manifestation a illustré la montée en gamme de l'économie algérienne et son attractivité croissante.

En novembre, la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025) a constitué un tournant continental majeur.

Organisée en partenariat avec l'Afreximbank, elle a projeté l'Algérie au cœur des dynamiques commerciales africaines, avec des perspectives concrètes en matière d'investissement, d'exportations et d'intégration régionale.

À cela s'ajoutent des événements sectoriels structurants comme Batimatec 2025 pour le bâtiment et les travaux publics, le SIPSA Filaha pour l'agriculture et l'agro-industrie, ou encore Dentex pour la santé dentaire.

Autant de secteurs en mutation, certains encore en phase de structuration, d'autres déjà lancés à pleine vitesse.

Pris ensemble, ces rendez-vous ne relèvent pas du hasard.

Ils forment un instantané révélateur d'un choix stratégique assumé : celui de la diversification économique.

Une orientation qui a commencé à prendre corps avec le plan de relance économique lancé en août 2020 par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, moins d'un an après son élection.

À l'époque, l'ambition pouvait sembler audacieuse, voire risquée.

Car remettre en question un modèle économique fondé, depuis l'indépendance, sur la rente des hydrocarbures relevait presque du tabou.

Il fallait en effet bien plus qu'un discours politique pour briser cette dépendance structurelle.

Il fallait une vision, une volonté politique affirmée, mais aussi un changement profond dans la culture de gestion, dans les mécanismes de décision et dans la relation entre l'Etat, l'entreprise et l'investissement.

La transformation ne pouvait être immédiate, ni spectaculaire.

Elle ne pouvait être que progressive, fondée sur des réformes, des ajustements et, surtout, une constance dans l'action.

La décantation, justement, ne s'est pas faite par miracle.

Elle s'est opérée par la fixation de caps clairs, par la mise en place de politiques sectorielles cohérentes et par un suivi rigoureux des résultats.

La question de la sécurité alimentaire en constitue l'un des exemples les plus parlants.

En quelques années, l'Algérie est parvenue à réduire certaines dépendances critiques, à structurer ses filières agricoles et à inscrire l'agriculture dans une logique de souveraineté et de durabilité.

Mais la démonstration la plus éclatante de cette décantation économique reste sans doute le projet de Ghar Djebilet.

Ce géant minier, de dimension mondiale, symbolise à lui seul le basculement vers une économie productive, industrielle et exportatrice.

En s'appuyant sur ce potentiel stratégique, l'Algérie se positionne désormais comme un acteur clé du marché international du fer, rompant avec l'image réductrice d'une économie exclusivement pétrolière.

Ghar Djebilet n'est pas seulement un projet minier.

Il est la preuve que la vision, lorsqu'elle est accompagnée de ténacité et de patience, peut produire des résultats concrets.

Il incarne cette nouvelle trajectoire où l'investissement structurant, la valorisation des ressources nationales et l'intégration aux chaînes de valeur mondiales deviennent des leviers de développement.

En définitive, l'année 2025 aura confirmé que la transformation économique de l'Algérie est entrée dans une phase de maturité.

Les défis restent nombreux, les équilibres fragiles et les attentes élevées. Mais une chose est désormais acquise : la décantation est en cours.

Elle demande du temps, de la rigueur et une volonté de fer.

Des vertus rares, certes, mais indispensables pour construire une économie affranchie de ses dépendances et tournée vers l'avenir.

A.M.